La LIBERTÉ

COMMONWEALTH IMAGING 990
WEST CANADIAN GRAPHICS
202 AMBER STREET
MARKHAM ON L3R 3J8
11-Sep-13

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 98 n°36 • du 21 au 27 décembre 2011 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

JOYEUX NOËL!



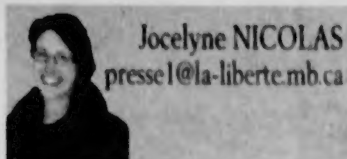
photo : William Sineux

Du 1er au 21 décembre, le père Noël a stationné son traîneau au Centre culturel franco-manitobain. Les enfants ont pu y découvrir le monde féérique du village du père Noël, ses beaux sapins, ses cadeaux, ses jeux et les folles histoires de ses joyeux lutins. Les enfants ont aussi eu l'occasion de rencontrer et de chuchoter leurs vœux à l'oreille du père Noël, et de rire aux éclats devant le spectacle de marionnettes, tout en se régalant de gâteaux préparés par la mère Noël et les lutins. C'est finalement avec un sourire jusqu'aux oreilles et des étoiles plein les yeux que les enfants ont quitté le village en attendant vivement l'année prochaine.

Commerce

Un Noël chocolaté

Une boutique winnipégoise, Constance Popp Chocolatier, profite du temps des Fêtes pour vendre un produit populaire : le chocolat artisan.


Jocelyne NICOLAS
presse1@la-liberte.mb.ca

Jocelyne NICOLAS

Les chocolats et le temps des Fêtes semblent aller main dans la main. Pour les employés de Constance Popp Chocolatier à Winnipeg, le mois de décembre 2011 marque non seulement le quatrième anniversaire de l'entreprise, mais aussi un pourcentage important de son chiffre d'affaires.

« Le temps des Fêtes représente 30 % des ventes que nous faisons pendant l'année, confirme la propriétaire, Constance Popp. J'embauche plusieurs employés pour la saison et nous travaillons tous beaucoup dans les semaines qui précèdent Noël. Nous restons ouverts plus tard et sept jours sur sept au lieu de cinq. Quand la demande est là, il faut saisir l'opportunité. »



photo : Jocelyne Nicolas

Jean-Marc Lafond avec la chocolatière, Constance Popp.

Un des employés qui s'ajoute à l'équipe pendant cette période de pointe, Jean-Marc Lafond, est toujours content de se retrouver dans la boutique. « J'ai travaillé avec Constance pendant plusieurs années avant de partir pour un autre projet, avoue le Franco-Manitobain. Mais à Noël, c'est la folie, pure et simple. Quand on travaille ici, ça bouge et il y a de l'énergie, et c'est contagieux. »

Selon lui, le public est attiré par le chocolat pendant le temps de Fêtes car c'est un cadeau qui peut être fait à n'importe qui. « Quand on nous invite à souper, on se demande ce qu'on peut apporter aux hôtes, explique Jean-Marc Lafond. Tout le monde ne peut pas trouver un cadeau parfait pour chaque occasion, mais il me semble que tout le monde aime le chocolat. En plus, quand c'est un produit fait à la main, les gens ont l'impression que c'est un cadeau spécial, et ce n'est pas quelque chose qu'on achète à la dernière minute au supermarché du coin. »

Constance Popp avoue que ses chocolats, qui sont tous fabriqués sur place, font bonne mine à longueur d'année. Elle a d'ailleurs pu créer des chocolats personnalisés pour des grandes entreprises et organismes d'art à Winnipeg, ainsi que lors d'évènements internationaux tels que les *Academy Awards* et les *Golden Globes* en Californie. Même avec ses expériences, elle reconnaît que le temps des Fêtes reste essentiel à la croissance de son entreprise. « C'est le temps pour se faire connaître auprès du public, dit-elle. Les commandes spécialisées sont importantes, mais j'ai un vrai plaisir à vendre du chocolat aux particuliers. J'adore créer de nouveaux chocolats et je veux les partager avec le plus de monde possible. »

Jean-Marc Lafond ne perd pas non plus son intérêt pour les créations de Constance Popp. « Tout est tellement délicieux, et elle crée de nouvelles recettes et moules tous les ans, conclut-il. Il se peut que je revienne travailler ici chaque Noël, simplement pour être certain que je goûte à tout. »

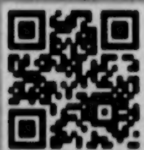
Erratum

Une erreur s'est glissée dans *La Liberté* du 14 décembre 2011. Les célébrations du 125e anniversaire de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM) se dérouleront tout au long de l'année 2012. La fin de semaine de célébrations sera en juillet 2012, et non novembre 2012. C'est le lancement du livre de Bernard Bocquel qui se fera en novembre 2012. Toutes nos excuses.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** ■ Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** ■ Journalistes : **Jocelyne NICOLAS** et **Camille SÉGUY** ■ Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD** ■ Journaliste stagiaire : **William SINEUX** ■ Webmestre et infographiste : **Françoise GÉRUIT** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** ■ Réceptionniste : **Sophie WILD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI**.

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi ■ Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal ■ Téléphone : (204) 237-4823 ■ Sans frais : 1 800 523-3355 ■ Télécopieur : (204) 231-1998 ■ Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **www.la-liberte.mb.ca** ■ Courrier électronique : Direction et lettres à la rédaction : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Communiqués de presse : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Abonnements : **administration@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012162
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canadä

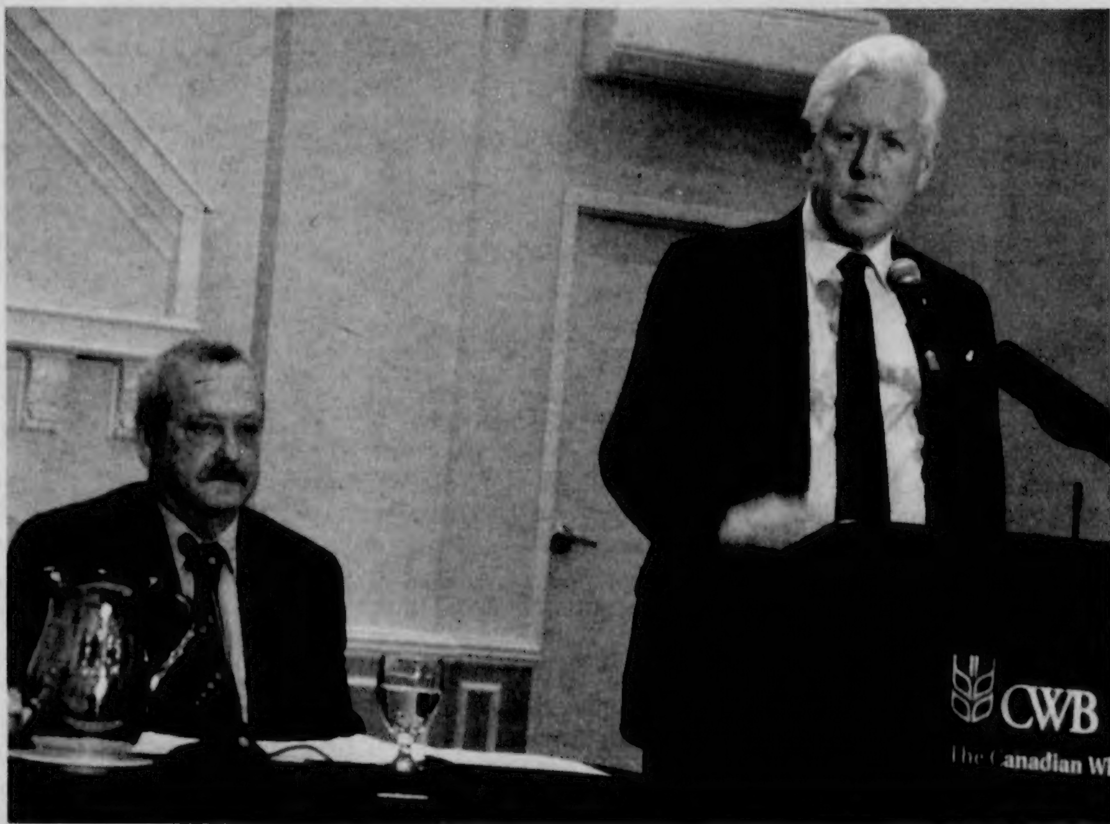
COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

Le monopole est terminé

Le projet de loi C-18 réorganisant la Commission canadienne du blé a obtenu la sanction royale le 15 décembre.



Camille SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca



L'ancien président de la CCB, Allen Oberg, et Bob Rae.

photo : Camille Séguy

Malgré des lettres reçues du chef du Parti libéral du Canada (PLC), Bob Rae, et du président de la Commission canadienne du blé (CCB) à l'époque, Allen Oberg, lui demandant de ne pas entériner une loi issue d'un processus jugé non démocratique par un juge de la Cour fédérale le 7 décembre dernier, le gouverneur général du Canada, David Johnston, a accordé le 15 décembre dernier la sanction royale au projet de loi C-18, *Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation*.

Immédiatement après, le conseil d'administration a été dissout et les huit conseillers, élus par les agriculteurs, ont été remerciés. Seuls restent à siéger au conseil d'administration les cinq membres qui étaient, depuis 1998, nommés par le gouvernement fédéral, et non élus, dont le président-directeur général de la CCB, Ian White, qui reste en poste.

Se défendre

Si la CCB comme entité ne peut plus continuer ses poursuites judiciaires, ce n'est toutefois pas le cas des agriculteurs, comme l'ancien membre du conseil d'administration de la CCB, John Sandborn.

« Je me suis présenté à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba le 16 décembre pour essayer de faire annuler la mise en œuvre de cette loi, et je sais que la plupart de mes collègues continuent aussi à se battre, signale John Sandborn. On espère une décision aussi rapide que possible. »

Le Parti libéral du Canada continuera également de défendre les intérêts et les droits des fermiers de l'Ouest.

« Le droit d'association est un droit fondamental inscrit dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, rappelle le chef du PLC, Bob Rae. Les agriculteurs de l'Ouest canadien ont donc le droit de se réunir pour marchander leur blé et leur orge collectivement. Le gouvernement ne peut pas décider d'ignorer ce droit ainsi que la procédure judiciaire en cours, et de laisser les fermiers à la merci de grands marchés sans protection, ni pouvoir, ni voix. C'est de l'abus de pouvoir. »

Il ajoute que « la CCB n'est pas une organisation gouvernementale dont le gouvernement Harper peut faire ce qu'il veut, elle appartient aux fermiers ».

Le chef adjoint du PLC, Ralph Goodale, précise que « désormais, on va suivre de près la situation sous la nouvelle loi et mettre en lumière tous les problèmes qu'on y trouve. C'est notre seule option ».

Entre autres, le PLC sera particulièrement vigilant pour ce qui est de la contribution demandée aux fermiers pour financer la recherche sur le grain et la promotion des marchés, qui pourrait doubler. Il étudiera aussi les possibilités de paiement initial offertes aux agriculteurs, et leurs taux d'intérêts.

Enfin, « la question du transport sera surveillée de près, car la CCB était un pilier central dans la gestion du transport du grain, ce qui garantissait aux agriculteurs un accès à des services de transport à un prix raisonnable », affirme Ralph Goodale.

Agriculture et Agroalimentaire Canada assure cependant sur son site Internet que les agriculteurs auront toujours accès aux wagons, silos, infrastructures ferroviaires et portuaires, et aux terminaux attribués par la CCB, car cet accès est protégé.

De même, la Province du Manitoba « continuera de faire part au gouvernement fédéral de ses inquiétudes sur les impacts de cette loi, au nom des fermiers manitobains, du port de Churchill et des milliers d'employés de la CCB », déclare une porte-parole de la Province au nom du ministre de l'Agriculture, Stan Struthers.

Prochaine campagne

Pour l'heure, le président-directeur général de la CCB, Ian White, a déclaré que « la CCB continuera de commercialiser les céréales des agriculteurs aux meilleurs prix possible et d'offrir un service de qualité à ceux qui le veulent. Elle existe pour les agriculteurs des Prairies, aujourd'hui et à l'avenir, et nous travaillerons fort pour écouler la récolte 2011-2012 tout en ouvrant la campagne agricole 2012-2013 ».

Quant au personnel de la CCB, notamment les employés du siège social à Winnipeg, les agriculteurs attendent de voir ce que le gouvernement Harper en décidera. « Maintenant qu'il a nommé le conseil d'administration, le gouvernement peut leur faire faire ce qu'il veut, affirme John Sandborn. Je suis certain qu'il y aura des changements de postes. »

« Je ne crois pas au fait qu'il y aura une CCB volontaire, ajoute Ralph Goodale. Je m'attends à ce que la CCB soit rachetée par une entreprise privée dans un ou deux ans. Et quand ça arrivera, il y aura certainement des pertes d'emplois. »

L'heure est donc à l'incertitude pour le personnel comme pour les fermiers. « Je suis inquiet de me retrouver seul face aux entreprises multinationales de grains contre lesquelles la CCB se battait pour nous, conclut John Sandborn. Je vais prendre toutes les opportunités qui s'offrent à moi pour vendre ma récolte au meilleur prix, et j'attends la décision de la justice pour décider si je reste ou non avec la CCB. »

Agriculture et Agroalimentaire Canada n'a pas souhaité répondre directement aux questions de *La Liberté*.

WINNIPEG

Un budget adopté

Le 13 décembre dernier, la Ville de Winnipeg a approuvé le budget d'immobilisation pour 2012 jusqu'à 2018. Avec un coût total de plus de 2,3 milliards $, le budget a été créé pour assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures de la Ville.

L'adoption du budget a aussi marqué le premier vote du nouveau conseiller pour Saint-Vital, Brian Mayes, qui a voté contre le budget. « Je viens de passer beaucoup de temps avec les résidants de ma circonscription, explique-t-il. Une des préoccupations qui revenait très souvent, c'était l'état des rues à Winnipeg. Je crois que ce budget n'est pas allé assez loin pour assurer le renouvellement de cette infrastructure. »

Pour 2012, le budget inclut 154 millions $ pour l'amélioration des rues et des ponts, ainsi que 1,9 millions $ pour les trottoirs. La Ville veut aussi ajouter quatre nouvelles casernes de pompiers dans les prochains cinq ans et contribuer, avec presque 1 million $, au fonds pour le renouvellement des centres communautaires.

J. N.



Je me souviens - I remember

Au cours des années que j'ai passées au sein du conseil d'administration du Conseil jeunesse provincial (CJP), je me souviens avoir eu plusieurs discussions avec mes collègues au sujet de la situation du français dans nos écoles. Ce fut également un sujet touché lors de la conférence que nous avons organisée au printemps dernier (Faut qu'on s'parle 2011). Je crois que je ne suis pas le seul à penser que la situation dans certaines de nos écoles est assez précaire en ce qui a trait au français parlé entre les étudiants, dans les corridors par exemple. Du moins, je peux affirmer que c'était le cas lors de mon passage de six ans au Collège Louis-Riel (CLR).

Ayant grandi en ville, je n'ai connu que la situation urbaine et je ne peux parler que de mes observations de ce milieu. D'un œil externe, il me semble que la situation du français parlé dans les écoles rurales est quand même meilleure que la situation urbaine, mais j'encouragerais un jeune campagnard d'écrire à *La Liberté* pour nous faire part de ses observations de façon plus directe et légitime. De toute façon, laissez-moi en venir au sujet dont je désire réellement discuter.

Tous les matins, chez moi à Sherbrooke, je me réveille aux voix des animateurs de la CBC émettant de la ville de Québec. Oui, c'est en anglais... mais je crois que c'est mieux pour moi d'écouter cette station, notamment à cause des nouvelles qui, selon moi, sont plus équilibrées en termes de contenu canadien. Je trouve également un certain confort à écouter la radio en anglais alors que je vis complètement en français; cela me permet de conserver un équilibre dans mes langues officielles. Une troisième raison pour laquelle j'écoute cette station est qu'elle me permet d'avoir, tous les matins, la perspective de la minorité anglophone qui vit en sol francophone au Québec. C'est très intéressant pour moi parce qu'ils vivent quasiment l'inverse de ce que nous vivons en situation de francophonie minoritaire, à certaines exceptions près, bien sûr.

Un matin, j'ai été stupéfait d'entendre un contenu particulier portant sur les difficultés vécues dans les écoles anglophones de la région de Québec en ce qui a trait à la langue parlée dans les corridors. Tenez-vous bien, il y avait trop de français! L'émission présentait plusieurs témoignages d'enseignants et d'élèves qui tentaient tant bien que mal d'expliquer le phénomène qui semblait toucher la majorité des écoles de ce genre. Pensez-vous la même chose que moi? Premièrement, n'est-il pas incroyable de constater qu'il est possible, en sol canadien, de parler trop français dans des écoles? Deuxièmement, comment se fait-il que ces jeunes ressentent le besoin de parler le français malgré eux et malgré le fait qu'il se trouve également au Québec une influence quand même assez présente de la culture anglo-saxonne, quoique bien plus atténuée que l'influence vécue dans le ROC (*rest of Canada*)?

J'ai été évidemment frappé de l'enquête que menait alors la CBC québécoise auprès de ces écoles et je ne cessais de dresser des parallèles avec mon expérience au CLR. C'est alors que j'en suis venu à une constatation bien évidente. Ne serait-il pas bénéfique pour nos deux provinces de faire un échange mutuel d'idées et d'expériences vécues afin d'en puiser des solutions? N'en aurions-nous pas autant à gagner qu'eux dans un tel échange de minorités linguistiques? Il est clair qu'il existe des différences flagrantes en termes de contexte socioculturel entre les deux milieux dont on parle ici, mais je crois que l'expérience en vaudrait largement le coup. D'après ce que j'ai pu constater lors de *Faut qu'on s'parle* et dans mon vécu en général, il existe une nonchalance assez généralisée chez les jeunes « francophones » quant au français que nous parlons et que nous vivons. Tout ce que je sais, c'est que nous ne connaissons vraiment pas la solution dont nous aurions besoin pour contrer ce fléau. Ce thème fut quelque peu abordé dans *Ceci est notre message*, mais encore une fois sans solution claire et nette à proposer.

D'où pensez-vous que vient ce problème? Croyez-vous, vous-même, qu'il s'agisse là d'un problème dans notre communauté? Je crois que je n'ai pas tort de dire que c'en est un assez majeur, mais j'en connais aussi quelques-uns qui refusent de voir les choses en face. De toute façon, je ne connais pas la solution, mais je crois qu'elle réside quelque part dans un futur renouveau de passion chez les jeunes pour qui ils sont et ce que nous sommes comme communauté. En tout cas, je lance carrément l'invitation au CJP. Pourquoi ne pas établir un dialogue Québec-Manitoba... mais avec leurs anglophones? Reste à savoir dans quelle langue devra se dérouler ce dialogue...



À VOUS la parole

La Liberté et le *Free Press*

Madame la rédactrice,

Free Press collabore avec *La Liberté* pour publier un article en français dans ses pages chaque semaine.

La Société franco-manitobaine applaudit la vision et l'ouverture d'esprit de madame Margo Goodhand, rédactrice du *Winnipeg Free Press*, et l'esprit d'initiative de madame Sophie Gaulin, rédactrice de *La Liberté*.

Ce sont des partenariats de ce genre qui rapprochent les deux cultures et accroissent la place du français au Manitoba. La SFM félicite chaleureusement tous les responsables de cette nouvelle initiative.

Nicole Forest Lavergne
Présidente de la
Société franco-manitobaine
Winnipeg (Manitoba)
Le 13 décembre 2011

Erratum

Une erreur s'est glissée dans *La Liberté* du 14 décembre 2011. La nouvelle exposition au Musée du Manitoba porte sur les explorations de Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, et non sur la Compagnie de La Vérendrye. La Compagnie de La Vérendrye est l'organisme d'histoire vivante à but non-lucratif qui a travaillé pendant un an pour assurer la réalisation de l'exposition. Toutes nos excuses.

Santé

Grandir à Winnipeg?

Deux ans après son premier passage à Winnipeg pour se faire soigner de l'hypophosphatasie, Julien Ferrer revient avec sa famille, mais cette fois avec en tête de s'installer définitivement au Manitoba.



William SINEUX
presse3@la-liberte.mb.ca

Il y a deux ans déjà, Julien Ferrer venait à Winnipeg pour se faire soigner de sa maladie orpheline, l'hypophosphatasie (HPP). Une maladie des os rare qui se traduit par « un ralentissement de la croissance, des difficultés pour marcher, une perte des dents, des déformations osseuses, et des difficultés pour s'alimenter », explique le pédiatre de Julien, le docteur Thomas Budniok.

Une seconde chance

Cette maladie touche un enfant sur 100 000 à la naissance et était incurable à la naissance de Julien en 2002. Mais aujourd'hui, grâce aux recherches expérimentales et aux soins du Programme de santé de l'enfant de l'Office régional de la santé de Winnipeg, Julien peut recommencer à espérer et à rêver comme tous ses amis.

D'abord sous injections régulières de morphine et en fauteuil roulant, Julien ne pouvait pas écrire, était toujours fatigué et la douleur rythmait son quotidien.

Toutefois, depuis le 25 janvier 2010, les médecins winnipégois expérimentent leur remède contre la maladie en lui injectant trois fois par semaine une dose d'ENB-004.

Les résultats se sont très vite révélés concluants et le sont encore après deux ans. « Avant l'injection, il prenait 0,5 kg par an et six semaines après l'injection il avait déjà pris un kg et un cm. Les déformations osseuses ont aussi disparu », explique le docteur Thomas Budniok.

Julien a alors tout simplement pu grandir pendant ces deux années de traitement. Il a pu commencer à s'habiller tout seul le matin, à descendre les escaliers et surtout à espérer.

« Désormais, ce n'est plus un chemin de croix pour emmener mes enfants quelque part, explique sa mère, Mélanie Ferrer. L'handicap pratique a disparu et nous pouvons vivre comme une famille ordinaire. »

Un futur à Winnipeg?

Depuis, Julien et ses parents viennent régulièrement à Winnipeg pour s'assurer que le traitement fait toujours son effet. Mais pour la famille, Winnipeg est bien plus qu'un rendez-vous annuel.

« Winnipeg est la ville qui a sauvé notre fils, explique Mélanie Ferrer. Notre vie a basculé ici et nous voulons continuer d'écrire les pages de notre nouvelle vie, là où l'espoir est né. La gentillesse des Manitobains et la perception du handicap, bien différente de celle en France, nous ont aussi aidés à prendre cette décision. »

Durant les sept premiers mois de traitement de Julien, Winnipeg a donc aussi conquis le cœur de la famille Ferrer, qui a fait sa demande de résidence permanente en janvier 2011. La famille est aujourd'hui dans l'attente d'une réponse.

Il faut comprendre que « nous sommes arrivés avec un enfant malade et en fauteuil roulant à Winnipeg et nous sommes repartis en France au bout de six mois avec un enfant qui marche, déclare John Ferrer. Ce n'est pas rien dans notre perception de la ville. »

Mélanie Ferrer avoue aussi que « vivre près des experts de la maladie est réconfortant et rassurant. Car on craint toujours une rechute. »

Et en effet, tout n'est pas encore rose pour Julien. Même si l'impotence et l'avenir incertain ont été vaincus, Julien vit encore avec la taille et le poids d'un enfant de quatre ans et doit subir un traitement lourd entre les injections, les rendez-vous à l'hôpital et avec le kinésithérapeute.

Toutefois, rien de cela n'entrave l'humour, l'intelligence et le courage de ce petit garçon. Grâce à tous ses soins Julien a désormais la possibilité de rêver comme tous ses amis. Il a même déjà réalisé certains de ses rêves, comme de faire du sport. « Désormais je peux faire du judo, du rugby et du patin, conclut Julien Ferrer. Mais si nous vivons au Manitoba je veux surtout faire de la luge sur la neige et du hockey sur glace. »



photo : William Sineux

Dans ses vœux écris sur sa liste de Noël, Julien aimerait guérir complètement de sa maladie et grandir à Winnipeg, la ville qui lui a permis d'espérer.

Winnipeg

Sauver les terrains de golf

L'organisme Sauvons notre Seine (SOS) prévoit déposer le 9 janvier au conseil municipal de la Ville de Winnipeg une pétition pour garantir l'avenir des terrains de golf à Winnipeg.

En effet, le 26 octobre dernier, la Ville a lancé un appel à expressions d'intérêt pour sept de ses terrains de golf, sans consultation communautaire préalable.

« On veut autant de signatures que possible pour demander à la Ville de Winnipeg de consulter la population avant de faire quoi que ce soit avec les terrains de golf, indique le signataire de la pétition et membre du comité de pétition, Alain Louër.

« En effet, poursuit-il, la Ville a dit qu'elle perdait de l'argent avec ses terrains de golf, et donc qu'elle devrait arrêter de les administrer. On ne sait pas exactement l'impact que ça aura, mais on est inquiets donc on veut s'assurer qu'on sera consultés. »

La pétition est disponible sur le site de SOS : www.saveourseine.com.

C. S.

Sainte-Anne

Ville contre Villa, le conflit continue

Le conflit entre la Villa Youville, à Sainte-Anne, et la Ville de Sainte-Anne concernant l'emplacement du passage pour piétons s'envenime.

Camille SÉGUY

Le conflit entre la Villa Youville de Sainte-Anne et la Ville de Sainte-Anne ne semble pas trouver de solution pour le moment. Les deux protagonistes ne s'entendent pas sur l'emplacement à donner au passage pour piétons qu'utiliseront les usagers de la Villa Youville en sortant, sur la rue Principale.

La Villa Youville aimerait un passage en face de sa nouvelle porte d'entrée, pour éviter aux aînés résidents de devoir faire un détour, surtout l'hiver avec la neige et le gel. Mais la Ville de Sainte-Anne soutient qu'il est plus sécuritaire de laisser le passage où il est actuellement, à quelques pieds de l'entrée de la Villa, tout en construisant un accès sécurisé.

« Pour nous, c'est une question de sécurité, explique le maire de Sainte-Anne, Bernard Vermette. Si on change le passage pour piétons de place, les piétons seront en danger car il y a beaucoup de circulation à Sainte-Anne, sur plusieurs routes proches de l'entrée de la Villa Youville, et la visibilité y serait mauvaise. »

Le chef de la police de Sainte-Anne, Marc Robichaud, confirme qu'« il semble en effet que l'option de la Villa soit plus dangereuse, à cause de la provenance des véhicules à cet endroit, et de la possibilité de faire des demi-tours ».

Preuves contraires

La Villa Youville refuse ces commentaires, ayant reçu de la Police de Sainte-Anne elle-même, le 22 octobre dernier, une lettre attestant du contraire.

« Nous avons reçu une première lettre d'un analyste du trafic à la Police de Sainte-Anne qui disait que notre option était très sécuritaire, et quelques jours après, on reçoit par courriel de cette même personne, soi-disant, une lettre qui dit le contraire, s'indigne le directeur général de la Villa Youville, Claude Lachance. On était bouche bée. Ça sentait l'interférence et la malhonnêteté entre la Ville de Sainte-Anne et sa police. »

Marc Robichaud assure toutefois que « la Ville n'a pas forcé la main du département de police. On n'a subi aucune pression et on ne veut pas s'impliquer dans des affaires politiques. La seule raison pour laquelle nous avons changé d'avis est que quand nous avons étudié l'option de la Villa Youville dans la



Archives La Liberté

Marc Robichaud.

première lettre, nous ne savions pas alors qu'il y avait une autre option ».

« Il y a un an, quand on discutait du projet de construction de la Villa Youville, le plan avait été approuvé en laissant le passage pour piétons où il était, rappelle Bernard Vermette. Et maintenant ils voudraient le changer. Ils auraient dû en discuter il y a un an, quand on faisait les plans. »

Question financière

La Villa Youville estime par ailleurs que le coût de l'option de la Ville est bien plus élevé que celui de la Villa.

« On a obtenu de notre chef de projet, Leighton Klassen, un estimé des coûts pour garder le passage pour piétons où il est, et construire un accès sécurisé jusqu'à lui, signale Claude Lachance. Ça coûterait quelque 90 000 $. Si on suit notre option, on ne dépensera que quelques centaines $ en peinture, pour repeindre le passage qui doit de toute façon être repeint, où qu'il soit, et pour déménager quelques poteaux.

« Alors pourquoi payer 90 000 $ quand l'option la moins chère est sécuritaire, selon la lettre que nous avons reçue? », demande-t-il.

Bernard Vermette reconnaît que le plan de la Ville de Sainte-Anne coûte plus cher, mais il affirme que « les chiffres ne devraient avoir aucune importance quand il s'agit de la vie et de la sécurité des gens. Pour moi, la Villa Youville joue des *games* parce qu'elle ne veut plus payer ». Par ailleurs, le maire réfute la somme de 90 000 $ de travaux. Il estime plutôt à 15 000 $ environ l'option de la Ville.

Le conseil d'administration de la Villa Youville a tout de même décidé de construire ses entrées comme elle les avait prévues, dès le printemps 2012.

« Il n'a jamais été écrit qu'on ne pouvait pas construire nos entrées en décalage avec le passage pour piétons, conclut Claude Lachance, et nous avons reçu le 16 novembre dernier un permis de construire sans restriction. On verra après avec la Ville s'il y a des plaintes. »

TEMPS DES FÊTES

Un Noël autochtone

Tous deux Autochtones, Thomas Edwards et Betty Schwarz s'apprêtent à passer un Noël chrétien avec leurs familles respectives. Mais ils n'oublient pas pour autant leurs traditions de Premières Nations.

Camille SÉGUY

Depuis les écoles résidentielles où ils étaient forcés d'adopter les coutumes chrétiennes, les Autochtones ont pour habitude de fêter Noël dans la nuit du 24 au 25 décembre. Toutefois, ils ont ajouté à ce temps des Fêtes certaines traditions propres à leur culture.

Thomas Edwards est un Ojibwé, originaire de la Première Nation du lac Manitoba. Il réside depuis près de 20 ans à Winnipeg avec sa mère et ses six frères, où il passera Noël prochain avec sa famille, mais il possède aussi une maison dans la réserve où il retourne souvent.

Si Noël est pour lui une fête importante car sa « grand-mère était très catholique », raconte-t-il, où le temps partagé en famille, l'arbre décoré ensemble, l'échange de cadeaux ou encore le repas traditionnel de dinde et de patates ont leur place, la famille Edwards n'a pas pour autant oublié sa culture autochtone.

« À Noël, on mélange les traditions catholique et autochtone, affirme Thomas Edwards. Par exemple, je fais toujours une cérémonie de purification en début de repas, selon la tradition autochtone. C'est une façon de dire merci pour la nourriture.

« De plus, ajoute-t-il, je fais une assiette contenant un peu de chaque plat, que je vais donner en offrande, après le repas, aux ancêtres et aux membres de la famille décédés. Pour cela, je conduis souvent jusqu'en campagne pour être moins dérangé. Je trouve un arbre, et je fais une petite cérémonie en leur honneur. Parfois je suis seul, parfois mes frères ou mes neveux m'accompagnent. »

Pour sa part, Betty Schwarz est une Autochtone de la Première Nation de Berens River. À Berens River, Noël est une fête familiale, mais aussi communautaire. Des dîners de Noël sont organisés pour la communauté, notamment pour les aînés.

Don et partage

À Noël, l'entraide revêt une grande importance pour la Première Nation du lac Manitoba comme pour celle de Berens River. « Dans la plupart des familles de la réserve, chacun fait des cadeaux à tout le monde, indique Thomas Edwards. C'est plus personnel. Noël n'est pas un temps pour penser à l'argent. »

De même, les conseils de bande des deux réserves encouragent le don en achetant des cadeaux pour tous les jeunes qui sont à l'école. Ils fournissent aussi une dinde gratuite à chaque foyer.

« C'est important pour les familles de Berens River de recevoir une dinde à Noël parce que comme on est éloignés, la viande est plus chère, confie Betty Schwarz. Une dinde peut coûter jusqu'à 60 $ ici alors qu'elle vaudrait 20 $ à Winnipeg. Sans aide, ça peut donc être difficile financièrement de fêter Noël. »

La famille Edwards a par ailleurs choisi de pousser le don plus loin, une tradition répandue dans la réserve.

« Au temps des Fêtes, on fait toujours des paniers de Noël pour ceux qui ont moins d'argent, raconte Thomas Edwards. Cette offrande est importante pour nous car quand nous étions petits, c'est nous qui recevions des paniers. On se souvient de l'excitation quand on découvrait les cadeaux et la nourriture, et c'est le cas pour beaucoup de familles dans la réserve. À Noël, on s'entraide pour que tout le monde puisse être heureux. »

Betty Schwarz raconte quant à elle que dans sa réserve, « la tradition est que les foyers cuisinent beaucoup le jour de Noël, afin de pouvoir accueillir et nourrir tous ceux qui veulent venir chez nous, même sans invitation. On cuisine donc de tout, jambon, dinde, pain de viande ou encore boulettes, et tout le monde est le bienvenu de venir manger. J'ai déjà eu jusqu'à 20 invités surprises à Noël.

« Le jour suivant, on se rassemble en famille pour manger les restes, poursuit-elle. Et s'il en reste encore, on l'offre aux familles dans le besoin. » Elle précise toutefois que cette tradition est de moins en moins suivie.



photo : Camille Séguy

Thomas Edwards.

Une autre tradition qui s'est perdue était que « les enfants avaient l'habitude de faire du porte à porte le matin de Noël pour collecter des bonbons, comme à l'Halloween », ajoute-t-elle.

Si Noël n'était pas une fête autochtone à l'origine, elle est donc aujourd'hui passée dans la tradition de toutes les Premières Nations, encouragée par les conseils de bande qui organisent repas et concerts de Noël pour leurs communautés.

Et pour Thomas Edwards, ce changement culturel est positif. « Noël fait maintenant partie de nos traditions autochtones et c'est un temps de joie et de partage pour tous, conclut-il. C'est drôle qu'une chose aussi négative que les écoles résidentielles ait pu apporter une tradition aussi belle et bonne pour la communauté. »

Régions rurales

Projets 2012 pour l'ACFM

L'Association culturelle franco-manitobaine place 2012 sous le signe de la formation.

Camille SÉGUY

L'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) a l'intention de se concentrer sur la formation de ses comités culturels membres en 2012.

« En février dernier, nous avons fait un bilan de mi-parcours de notre plan stratégique 2008-2013 avec les comités culturels, et il en est ressorti que ce qui leur manquait le plus, c'était de la formation et une meilleure communication entre l'ACFM et eux », explique la directrice générale de l'ACFM, Josée Théberge.

Pour ce qui est de la communication, l'ACFM a alors embauché une agente de développement au rural, Ginette Vincent, de Saint-Georges, ayant pour mission d'aller sur le terrain et de rencontrer les comités culturels chez eux pour constater leurs besoins. De même, le bulletin des membres sera relancé pour assurer une meilleure liaison des nouvelles et informations.

Pour ce qui est de la formation, ce sera la priorité de l'ACFM en 2012. « Notre idée est de mettre sur pied un comité consultatif sur le développement des arts et de la culture au rural, si possible dès janvier 2012, indique Josée Théberge. Il sera au moins composé du 233-ALLÔ, notre partenaire, et des quatre représentants régionaux siégeant au conseil d'administration de l'ACFM.

« Ce comité sera chargé de veiller au développement des arts et de la culture dans les régions rurales, et de faire des recommandations au conseil d'administration sur quoi faire ou non, précise-t-elle. Il aura notamment un grand rôle à jouer dans la planification du carrousel régional annuel et du grand rassemblement de l'ACFM chaque automne, deux occasions lors desquelles les membres de l'ACFM sont invités à des ateliers de formation et d'information, ainsi qu'à faire du réseautage. »

En termes de formation pour 2012, l'ACFM prévoit aussi « explorer le concept des communautés de pratiques comme il en existe en Alberta, souligne Josée Théberge. Là-bas, les comités culturels ont chacun des spécialités et ils s'échangent leurs pratiques et leurs savoir-faire, aussi bien en termes de gestion de contrats avec des agents d'artistes que de gestion d'un comité culturel, entre autres.

« On veut savoir comment ça fonctionne et voir si on pourrait appliquer ce système chez nous, ajoute-t-elle. Ça pourrait mieux outiller nos employés et bénévoles dans les comités culturels. »

L'ACFM attend donc une invitation de la part de l'Alberta à son propre grand rassemblement, pour aller y observer les pratiques utilisées. Josée Théberge note par ailleurs que si l'ACFM va mettre la priorité sur la formation en 2012, « ce n'est en fait qu'en 2013, probablement, qu'on développera concrètement nos nouvelles pratiques auprès de nos membres. D'abord, on doit les développer ».


photo : Camille Séguy

Josée Théberge.



Le rural vous parle!

Le Rural vous parle : une émission de radio **itinérante** francophone chaque dernier vendredi du mois! Les enregistrements ont lieu dans l'une des 17 municipalités bilingues du Manitoba et traitent des activités **communautaires**, **économiques** et **culturelles**. Il s'agit d'un partenariat entre Envol 91,1 FM, le CDEM (le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba), le Réseau communautaire, *La Liberté* et l'Association culturelle franco-manitobaine.

Vous voulez qu'on enregistre l'émission chez vous? Appelez le (204) 248-2553.

Écoutez *Le Rural vous parle* sur Envol 91,1 FM les vendredis 23 et 30 décembre 2011 de 9 h à 10 h.

Vous y trouverez toute l'actualité de Laurier :

- Une mise à jour des travaux du comité culturel de la région Sud avec Rachelle Labelle-Edmunds.
- Des nouvelles de Renée Tremblay, représentante des comités culturels de Saint-Lazare et de Sainte-Rose.
- Une entrevue avec Louise Lambert, vice-présidente de l'ACFM (Association culturelle franco-manitobaine). Elle nous parle des activités de tous les comités culturels, en particulier, dans l'Ouest de la province.
- Un survol des travaux du comité culturel de la région Est avec Jonas Desrosiers.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

NOUVEAUTÉ

La musique sous les étoiles

Le groupe winnipégois Red Moon Road enregistre actuellement son premier album avant de partir en tournée. Un premier album inspiré de leurs *jam* autour de feux de camp sous les étoiles.

William SINEUX

Le groupe Red Moon Road va bientôt prendre la route! Le trio winnipégois composé de Daniel Péloquin-Hopfner, Sheena Rattai et Daniel Jordan termine actuellement d'enregistrer son premier album avant de partir en Colombie-Britannique pour une tournée d'un mois. (1)

« Cette période des Fêtes est faste pour nous, confie Daniel Péloquin-Hopfner. Nous devons terminer l'enregistrement de notre album, préparer la tournée, mais aussi et surtout préparer le lancement de notre site Internet officiel avec des vidéoclips, mais aussi des vidéos du groupe en dehors de la scène. Le tout est à prévoir d'ici la fin du mois de décembre », explique-t-il.



photo : William Sineux

Daniel Jordan, Sheena Rattai et Daniel Péloquin-Hopfner, du groupe Red Moon Road.

Une musique de feux de camp

Toutefois, lors de sa création il y a deux ans, le groupe n'imaginait pas en arriver là aujourd'hui. « Nous avons eu l'idée de créer ce groupe autour d'un feu de camp, près du lac des Bois, explique Daniel Péloquin-Hopfner. Et c'est d'ailleurs l'essence de notre musique. Nous voulons que nos chansons représentent toute la magie que l'on peut retrouver lorsqu'on est rassemblé entre amis autour d'un feu de camp, la tête sous les étoiles. »

Ce n'est donc pas un hasard si le style musical de Red Moon Road tourne autour du *root grass*, du *Est-Coast* et de la *folk*.

« Notre musique est aussi faite de rencontres, explique Daniel Péloquin-Hopfner. Nous nous influençons mutuellement avec de nombreux artistes de Winnipeg, lorsqu'on se retrouve, encore une fois autour de feux de camps ou de *jam* de cuisine. C'est par exemple le cas avec les Oh My Darling que nous apprécions beaucoup et qui nous inspirent par la passion qu'elles mettent dans leur musique. »

Malgré le départ de leur chanteuse Erin Propp, l'été dernier pour une carrière solo, le groupe a su rebondir en trouvant la voix pleine de *soul* de Sheena Rattai et se mettre aussitôt à l'écriture.

« Nous avons trouvé un bon équilibre, nous sommes tous les trois très complémentaires, conclut Daniel Péloquin-Hopfner. D'ailleurs, chacun a écrit des textes dans ce nouvel album. Mais notre objectif est toujours de créer des chansons évoquant une quantité d'images qui évoquent la vie des plaines, les lacs, la forêt et la nature en général. »

(1) La date de sortie de ce premier opus n'est pas encore fixée.

SUDOKU

PROBLÈME N° 292

				2				
7		8		3	5			6
2		5			9	3		4
	6	9	7					
	8					7		
	5	7			4			9
		3				1		
9	7				2		8	
			3	8			4	

RÉPONSE DU N° 292

6	3	4	1	2	7	5	9	8
7	9	8	4	3	5	2	1	6
2	1	5	8	6	9	3	7	4
1	6	9	7	5	8	4	3	2
4	8	2	6	9	3	7	5	1
3	5	7	2	1	4	8	6	9
8	4	3	9	7	6	1	2	5
9	7	1	5	4	2	6	8	3
5	2	6	3	8	1	9	4	7

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 661

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2							■					
3										■		
4					■							
5								■				
6									■			
7				■								
8		■					■					
9								■			■	
10			■									
11						■						
12					■							

HORIZONTALEMENT

1. Groupe de mots qui peut être lu de gauche à droite ou de droite à gauche en gardant le même sens.
2. Prénom masculin. – Apaise.
3. Maîtrise de soi. – Se suivent.
4. Lieu géographique. – Voies de communication urbaine.
5. De la nature du sable. – Ce qui donne la vigueur.
6. Sous-ordre de mammifères primates. – Partie de quelque chose.
7. Résine malodorante. – Mettent en silo.
8. Partie de l'office monastique. – Enchâssé une pierre dans une monture.
9. Élément entrant dans la production d'un bien. – Dieu solaire.
10. Doublée. – Attitude politique qui préconise la propagande active.
11. Vin rouge. – Oiseau passereau.
12. Greffe. – Prennent fin.

VERTICALEMENT

1. Tarte niçoise en pâte à pain.
2. Instruments de labour. – Gaz rare.
3. Avec lenteur. – Gamme.
4. Qui est d'une excessive naïveté. – Brouille, dispute.
5. Grand navire à voiles. – Qui contient du sable.
6. Extirpent.
7. Bords des bois. – Tape sur le clavier d'une caisse enregistreuse.
8. Service religieux. – Ville de Yougoslavie. – Tige cylindrique.
9. Peuple de l'Iran ancien. – Iles de la Méditerranée.
10. Infinitif. – Localisasse.
11. Qui fait rire aux éclats. – Possessif.
12. Souvenir d'une injustice avec désir de s'en venger.

RÉPONSES DU N° 660

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	L	A	M	I	S	T	R	E	■	E
2	E	V	E	L	I	N	E	■	I	N	T	I
3	R	A	D	E	N	T	■	E	N	C	R	E
4	E	L	I	N	G	U	E	S	■	H	O	U
5	B	E	T	E	■	I	M	P	L	A	N	T
6	E	R	■	S	I	T	U	A	■	I	C	A
7	L	A	O	■	R	I	L	L	O	N	S	■
8	L	■	P	O	R	O	S	I	T	E	■	D
9	E	P	I	G	E	N	I	E	■	H	U	E
10	U	R	A	N	E	■	O	R	N	E	N	T
11	S	■	C	O	L	I	N	■	U	N	I	T
12	E	D	E	N	S	■	S	U	I	T	E	E

Donner du fond du cœur



photo : Jocelyne Nicolas

L'entreprise winnipégoise L.V. Control Manufacturing Limited a remis un chèque de 6 000 $ à la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface (FHSB) le 16 décembre dernier. « Notre entreprise collecte de l'argent une ou deux fois par année, souvent à Noël, pour faire don à un organisme de charité de la région, explique le président de L.V. Control Manufacturing Limited, Brent Murray. Nous sommes environ 40 employés, et je suis très fier de constater que tous ont contribué au don cette année. »

La directrice des finances et de l'administration, Gaëtanne Morais, a coordonné la collecte de fonds. « On n'avait que quatre jours pour prélever les fonds, explique-t-elle. Quand on a décidé de faire don au programme des sciences cardiaques de l'hôpital, les employés avaient tous une raison de donner. Presque tout le monde connaît quelqu'un qui a été affecté par des difficultés cardiaques. »

Dans le passé, l'entreprise envoyait des paniers de Noël à ses clients. « Après plusieurs années, on s'est aperçus qu'on dépensait beaucoup d'argent pour ces paniers, alors que nous et nos clients avons déjà tous ce qu'il nous faut et plus, continue Brent Murray. On a alors voulu contribuer à une cause et faire une différence. »

En photo (de gauche à droite) : le vice-président du développement de la FHSB, Louis St-Cyr, le président-directeur général de la FHSB, Charles LaFlèche, Gaëtanne Morais, Brent Murray et Grant Floren de l'entreprise L.V. Control Manufacturing Limited.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 31 décembre • ***Veillée du Jour de l'an*** • CDC Lourdéon • 18 h 30 • Salle du centenaire Notre-Dame • info. et billets : 248-7220.

Saint-Boniface

✔ ***Exposition / Kevin Kelly*** • La Maison des artistes visuels francophones • 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964.

✔ Jusqu'au 5 février • ***Exposition : Jacques Hudon*** • La Galerie du Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✔ 3 janvier • ***Lancement CD : Thank-You, Merci – un hommage à la chanson franco-manitobaine*** • CJP et 100 NONS • 20 h • Salle Pauline Boutal • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 231-7036.

✔ 4 et 6 janvier • ***Les jouets de Noël d'antan*** • Le Musée de Saint-Boniface • 13 h • 494, avenue Taché • info. et inscriptions : 237-4500.

✔ 28 janvier • ***40e Bonspiel de la francophonie*** • Directorat de l'activité sportive • Heather Curling Club • 120, rue Youville • info. et inscriptions d'équipes : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Winnipeg

✔ 28 décembre • ***Soirée sans nom*** • en vedette : KIN, marijosée et Monsieur Coccinel • 20 h • Lo Pub • info. : 231-7036.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un évènement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'évènements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un évènement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 147, boulevard Provencher • Unité 106 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm.mb.ca • Site Web : www.sfm.mb.ca/233allo

KIN

Une histoire de famille

Le groupe KIN est de retour à Winnipeg et a diffusé sur Internet son premier vidéoclip. Une étape importante dans l'histoire du groupe.

William SINEUX

Qui a dit que le gène musical n'existait pas? La famille Burke est là pour prouver le contraire. En effet, le groupe KIN est composé des frères et sœur Danielle, Éric et Ivan Burke et démontre, grâce à sa musique, que le talent ne s'improvise pas.

Premier vidéo clip

Après avoir sorti un maxi-disque éponyme en 2010, le groupe a réalisé son premier vidéoclip en novembre dernier et l'a aussitôt publié sur Internet. Une étape importante pour tous les groupes de musique qui aspirent à se faire connaitre.

« La publication de ce vidéoclip est un moment privilégié pour nous, car Internet est une vitrine extraordinaire. Il nous permet de se faire connaitre d'un public beaucoup plus large et sans frontières, déclare Éric Burke. D'autant plus que ce clip a été tourné par des professionnels, et le résultat est très satisfaisant. »

Nominé dans la catégorie du meilleur album francophone de l'année 2011 aux derniers Western Canadian Music Awards, KIN semble être sur une pente ascendante.

« C'est vraiment un honneur d'avoir été nominé, et cet événement était vraiment un bon moment à vivre avec tous les autres musiciens, déclare Ivan Burke. On se connait tous bien, et c'est d'ailleurs un cousin, Raphaël Freynet qui a gagné dans cette catégorie. »

Des liens musicaux profonds

Leurs liens musicaux sont si profonds qu'il est difficile pour eux de se rappeler à quand remonte leur première expérience musicale ensemble.

« Ma sœur chante depuis qu'elle est toute petite, et puis lorsque nous avons commencé à savoir jouer d'un instrument avec mon frère nous avons commencé à l'accompagner, donc cette époque est déjà loin. Tellement loin qu'il m'est impossible de mettre une date sur nos débuts musicaux ensemble », explique Éric Burke.

Le groupe a toutefois été officiellement crée en 2005 et c'est donc en toute logique que leur nom, KIN, signifie famille, de même sang en vieil anglais.

« La musique et l'inspiration viennent naturellement lorsqu'on joue ensemble. On harmonise tout plus facilement », déclare Danielle Burke.

Influences diverses

Toutefois, même s'ils ont le même sang, ce n'est pas pour autant que les Burke ont les mêmes influences. Danielle Burke teinte la musique du groupe de notes *indie*, *folk* et parfois *jazz* alors que ses frères apportent une touche plus *rock*, plus électrique voire même parfois *blues*.

« Nous avons toujours été bercés dans la même musique mais nous avons quand même chacun nos influences, explique Éric Burke. Pour ma part, Ray Charles, Feist ou The Wood Brothers font parties de mes influences alors que mon frère et ma sœur ont des univers différents. Nos influences de groupe sont donc difficiles à classifier », explique-t-il.



photo : Gracieuseté Éric Burke

Le trio francophone KIN, composé de Eric, Danielle et Ivan, a mis en ligne son premier vidéoclip au mois de novembre.

Le résultat est ainsi édifiant. Une musique sensible, délicate et rafraichissante, à la fois simple et envoûtante.

De plus, le fait que KIN soit une affaire de famille ne semble pas poser de problème au trio francophone. « C'est justement un point positif de jouer en famille, car nous sommes plus honnêtes les uns envers les autres, explique Éric Burke. On se dit les choses plus franchement que si nous n'étions pas frères et sœur je pense. La contre partie est qu'on peut rentrer en chicane plus facilement mais ça passe toujours très vite. »

Après un moment passé loin du Manitoba, la famille Burke se retrouve au complet à Winnipeg avec quelques projets en tête. « Nous aimerions bien profiter d'être tous les trois réunis pour se remettre à l'écriture et composer des chansons plus en adéquation avec ce que nous sommes devenus aujourd'hui », explique Éric Burke.

« KIN est une histoire de famille, donc ce groupe existera toujours, nous ne sommes pas pressés, conclut Danielle Burke. L'objectif principal de ce groupe est de prendre du plaisir ensemble. On fait ce qu'on veut quand on veut, c'est un groupe spontané. Donc si on veut enregistrer un album d'ici la fin de l'année on le fera », déclare-t-elle.

MUSIQUE

Madame Diva en vidéoclip

La musicienne pour enfants, Madame Diva, a sorti son premier vidéoclip pour sa chanson ***Amitié*** (1), extraite de son premier album éponyme. « Je commence à préparer mon deuxième album, explique Jocelyne Baribeau, alias Madame Diva. J'ai aussi suivi une formation pour m'aider à gérer ma carrière et j'ai pu comprendre l'importance d'un vidéoclip dans le marketing de mes albums. »

Son premier album, qui est sorti il y a deux ans, a été vendu à 1 700 exemplaires, y compris aux écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. « J'ai plein d'idées pour le deuxième album, continue Jocelyne Baribeau. Avec un octroi de Manitoba Film and Music, il faudra quand même débourser environ 8 000 $ pour l'enregistrer. Je vends des t-shirts et je fais beaucoup de spectacles pour pouvoir prélever les fonds requis. »

Le vidéoclip, réalisé par Matt Wiebe, met Madame Diva en scène sur un terrain de jeu avec pleins de petits amis. « Dans le vidéo, on a presque l'impression qu'on est dans un rêve, car l'atmosphère est calme, même si les enfants sont animés, ajoute-t-elle. Les enfants partagent et jouent ensemble, et ce sont les valeurs que Madame Diva essaie d'encourager. »

(1) Le vidéoclip est en ligne sur le site Web de Madame Diva, www.madamediva.com

J. N.

Upper Fort Garry

Le concept avance

Le futur mur du patrimoine d'Upper Fort Garry racontera l'histoire du Manitoba de diverses façons.

Camille SÉGUY

La conceptualisation et le *design* du futur mur du patrimoine d'Upper Fort Garry, dont la construction sera entamée au printemps 2012 et qui mesurera 340 pieds de long sur dix et 13 de haut, selon les endroits, sont maintenant presque finis.

C'est l'enteprise manitobaine de design Manlab qui s'en est occupée, avec l'aide de la compagnie winnipégoise d'architectes Cohlmeyr Architecture Limited. L'entreprise locale de métallurgie Capitol était aussi impliquée car c'est elle qui construira le mur, tout en acier.

« La partie inférieure du mur du patrimoine représentera l'évolution du Manitoba en images quasi-chronologiques, révèle le membre du conseil d'administration des Amis d'Upper Fort Garry et du comité de *design* pour le projet de redéveloppement du fort, Michel Lagacé. Ça va d'abord montrer une ceinture fléchée, qui devient une rivière avec les premiers bateaux à vapeur dessus, qui devient un chemin de fer, qui devient des chutes pour représenter les ressources hydriques de la Province.

« À la fin du mur, poursuit-il, ces chutes explosent sur le monde pour symboliser qu'Upper Fort Garry est une porte sur un nouveau monde. C'est d'ailleurs une vieille idée, car c'était le cas au temps du poste de traite, mais pas seulement. Aujourd'hui encore, avec CentrePort notamment, Winnipeg va être au centre d'un réseau qui connectera le monde. »

Réalisée en relief dans l'acier, cette histoire en images laissera libre cours à l'interprétation du public.

Toutefois, les Amis d'Upper Fort Garry prévoient « créer un livret ainsi que des codes QR à divers endroits du mur, pour donner quelques explications au sujet des symboles représentés, annonce Michel Lagacé. En effet, certaines références sont plus difficiles à comprendre que d'autres, comme par exemple notre évocation du choc de la fin des années 1860 entre le système d'arpentage des terrains Métis et celui de l'Ontario, ce qui a déclenché la résistance des Métis de 1869 ».

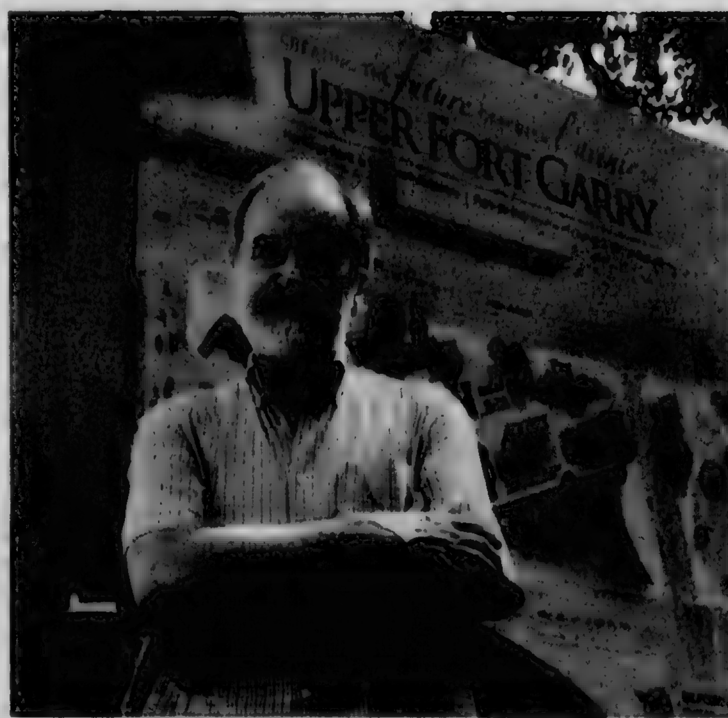
Quant à la partie supérieure de ce mur d'acier, situé à l'exact ancien emplacement du mur ouest du poste de traite d'Upper Fort Garry, le design n'a pas encore été discuté en détails mais des jeux de lumières devraient y être la principale attraction visuelle.

« Il y aura des trous tous les cinq pouces pour faire passer la lumière et on y fera passer des images en lumières, révèle Michel Lagacé. On aura par exemple l'impression de voir passer un troupeau de bisons.

« De plus, sur une partie du mur, on installera un écran haute définition où on pourra projeter des films sur l'histoire du Manitoba, avec à l'avant une plateforme utilisable pour des concerts et des spectacles ajoute-t-il. »

Avant d'avancer dans la conceptualisation de la partie supérieure du mur, les Amis d'Upper Fort Garry doivent d'abord résoudre des défis financiers.

« On a reçu de la part des gouvernements des engagements de financement sur cinq ans, et on essaie de négocier pour recevoir tout notre argent dès maintenant, conclut Michel Lagacé. Si ce n'est pas possible, on va procéder par étapes dans la construction, mais on aurait aimé pouvoir tout faire en même temps. »



Archives La Liberté

Michel Lagacé sur le site d'Upper Fort Garry où sera érigé le mur du patrimoine.

ROLLER DERBY

Première mondiale

Paulette Taillefer a pris part à la toute première compétition mondiale de roller derby, à Toronto du 30 novembre au 3 décembre.

Camille SÉGUY

La jeune Franco-Manitobaine de 29 ans aujourd'hui installée à Montréal, Paulette Taillefer, s'est fait une place dans l'histoire du roller derby. En effet, elle a participé, du 30 novembre au 3 décembre dernier à Toronto, à la toute première compétition mondiale de roller derby, la *Roller Derby World Cup*

« Il y avait déjà eu quelques tournois internationaux ici et là, mais c'était la première compétition mondiale, souligne-t-elle. Il y avait 13 équipes représentant tous les continents sauf l'Afrique et l'Asie. »

Outre la fierté de faire partie de l'équipe Canada pour cette première mondiale, Paulette Taillefer et ses coéquipières se sont distinguées en arrivant deuxièmes au classement général.

« On savait que l'équipe des États-Unis était très forte donc on n'espérait pas trop la première place, mais par contre on est très contentes d'avoir battu l'Angleterre, se réjouit-elle. Elles étaient aussi très fortes. »

La joueuse franco-manitobaine, qui pratique le roller derby depuis cinq ans, a par ailleurs aussi remporté le trophée de la Joueuse la plus utile à l'équipe Canada. « Ça m'a surprise car quand on joue à un haut niveau comme le mien, ce sont plus souvent les blockeuses que les jammeuses qu'on remarque, or je suis jammeuse, confie-t-elle. J'ai vraiment apprécié être choisie. »

Dans une équipe de roller derby, la jammeuse est celle qui essaie de dépasser le peloton de l'autre équipe autant de fois que possible pour marquer des points. Les blockeuses, quant à elles, forment le peloton et leur rôle est d'empêcher la jammeuse de l'équipe adverse de passer devant elles.

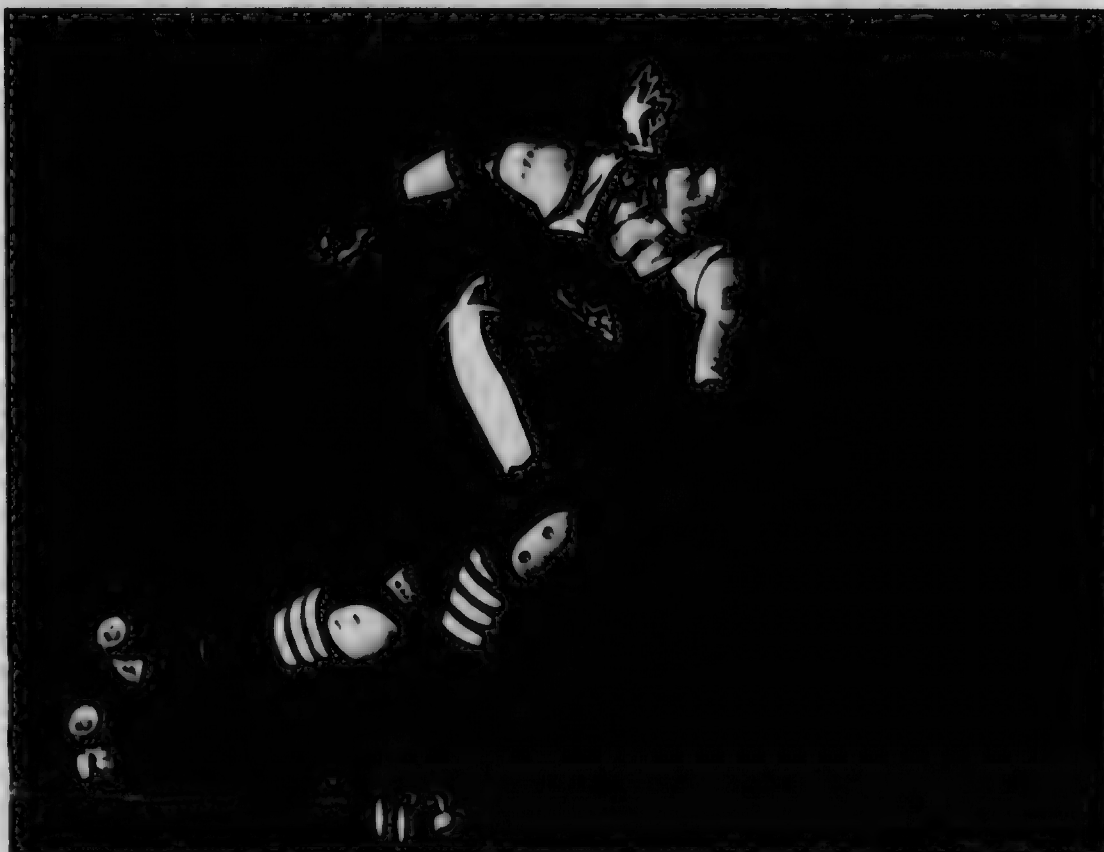


photo : Gracieuseté Sean Murphy

La jammeuse de l'équipe Canada de roller derby, Paulette Taillefer, est Franco-Manitobaine.

Pour apprendre

Encore jeune, le roller derby est un sport principalement féminin dans lequel l'esprit de partage l'emporte encore sur celui de compétition.

« Le tournoi à Toronto était vraiment le *fun* car malgré la compétition, il y avait plutôt une ambiance de pédagogie, rapporte Paulette Taillefer. Beaucoup de pays étaient surtout là pour démontrer leurs talents et apprendre des talents des autres équipes. C'était un partage de connaissances et toutes les équipes étaient heureuses à la fin car elles s'étaient données à fond et elles avaient appris des choses.

« D'ailleurs, précise-t-elle, il est normal au roller derby que l'équipe perdante demande des conseils à l'équipe gagnante après le match. Ça permet d'évoluer rapidement. »

Paulette Taillefer assure cependant que malgré l'ambiance festive et de partage de la compétition, l'équipe Canada s'était entraînée fort pour obtenir ses bons résultats.

« L'équipe Canada a été créée en septembre-octobre 2011, spécialement pour la compétition mondiale, et on a eu plusieurs fins de semaine d'entraînement, raconte-t-elle. Mais comme on venait de partout au Canada, on s'est surtout entraînées chacune dans nos clubs locaux. Pour ma part, je fais cinq ou six heures d'entraînement sur patins par semaine, ainsi que deux ou trois heures d'exercice individuel ou en groupe. Il faut être athlétique et tenace. »

Encouragements

La compétition mondiale à Toronto avait aussi pour objectif de faire la promotion du sport et d'améliorer sa qualité internationale.

« En ce moment, on trouve de très bonnes équipes de roller derby aux États-Unis, au Canada et un peu en Europe, mais pas beaucoup ailleurs où ce sport ne fait que commencer, explique Paulette Taillefer. Ces équipes manquent encore d'expérience car elles sont loin. Le tournoi mondial a permis de toutes les faire venir et de les encourager à poursuivre. »

Paulette Taillefer indique par ailleurs que pour pratiquer le roller derby, « l'équipement coûte assez cher, au moins quelques centaines $, sans compter le prix du cours. Cependant, maintenant que de plus en plus de monde essaie le roller derby, on commence à trouver du bon matériel d'occasion ».

La *Roller Derby World Cup* est prévue pour être un évènement bisannuel, accueilli par des pays différents à tour de rôle.

ACTIVITÉS SCOLAIRES

30 et 31 janvier • Spectacle de *Les Disparus* au Centre culturel franco-manitobain (7e à la 12e).

POUR LES PARENTS

Note : Il y a plusieurs banquets et concerts de Noël au mois de décembre. Veuillez confirmer l'heure et le lieu avec votre école.

22 décembre • Dernière journée de classes avant Noël.

9 janvier • Première journée de classes pour l'année 2012.

10 au 13 janvier • Examen provincial (Anglais)

16 au 18 janvier • Examen provincial (Français)

23 janvier • Examen provincial (Pré-calcul)

25 et 26 janvier • Examen provincial (Mathématiques appliquées)

COMMISSION SCOLAIRE

21 décembre • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg). 19 h.

25 janvier • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg). 19 h.

CONGÉS

23 décembre au 8 janvier • Congé de Noël.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires?
C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 212, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*
Ou encore, contactez l'agent de communication, Réal Durand, au bureau divisionnaire (878-4424, poste 282).

www.dsfm.mb.ca



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

■ ÉCOLE LA SOURCE

L'engagement reconnu



photo : Gracieuseté École La Source

Des élèves de l'École La Source en camping au Parc du mont Riding, avec l'enseignante Jocelyn Legault-Clark (à droite).

Daniel BAHUAUD
BASE MILITAIRE DE SHILO

L'engagement, la créativité et l'excellence pédagogique d'une enseignante de l'École La Source, Jocelyn Legault-Clark, ont été reconnus, le 20 octobre, par le Comité provincial des enseignants en éducation physique du Manitoba, qui lui a remis une plaque d'appréciation.

Dès son arrivée, en 2008, à l'École La Source, l'enseignante s'est mise à développer un programme d'éducation physique de qualité, doté d'activités sportives variées et attrayantes, grâce aux nombreux partenariats avec les institutions et organismes de la base militaire de Shilo, de la région environnante et même de l'Ouest manitobain.

« Mon objectif est de faire profiter nos 75 élèves de la maternelle à la 11e année, des ressources de la Division scolaire franco-manitobaine ainsi que des services offerts dans la communauté, déclare Jocelyn Legault-Clark. J'ai la conviction qu'il faut donner aux élèves le goût d'essayer du nouveau pour voir s'ils peuvent réussir et aimer une activité ou un sport quelconque. »

Ainsi, Jocelyn Legault-Clark a établi des liens avec les institutions avoisinantes. Elle a ainsi pu organiser, en 2010, avec le concours de la piscine locale, un cours de natation pour les élèves de la 1re à la 6e année. Les élèves de la maternelle s'y sont ajoutés cette année. Et pour la première fois, ceux du secondaire suivront bientôt des cours de secourisme en natation.

De plus, depuis deux ans, les élèves se rendent une demi-journée sur les pentes de Ski Valley, à Minnedosa, grâce à une entente conclue avec les propriétaires, qui ont donné une formation de ski aux jeunes.

Jocelyn Legault-Clark a pu également maximiser les ressources à l'intérieur de l'école. Étant donné que plusieurs membres du personnel ont déjà travaillé au Parc national du Mont Riding à titre de moniteurs d'été, elle a mobilisé le personnel pour organiser une sortie de fin d'année scolaire au parc. De cette sortie, l'idée est venue de faire du camping avec les jeunes. Ce projet a été réalisé, en septembre dernier.

« Il y a aussi un très bon équilibre entre la théorie et la pratique dans les cours de Jocelyn, soutient le directeur de l'École La Source, Guy Fouillard. Les élèves savent toujours pourquoi ils font tel ou tel exercice, ou encore les bénéfices de pratiquer un sport donné.

« Jocelyn a également le souci d'une saine alimentation, poursuit-il. Avec le concours de l'enseignante et auxiliaire, Valérie Rochette-Villeneuve, qui a un baccalauréat en sciences de la nutrition, Jocelyn Legault-Clark a organisé une semaine de l'alimentation. Les élèves ont reçu des renseignements sur les besoins alimentaires du corps, et ont aussi eu droit à toute une brochette de plats intéressants. Jocelyn et Valérie ne se sont pas contentées de leur offrir les crudités habituelles. Elles ont proposé des laits frappés santés et ont initié tous les élèves de l'école au sushi. »

Le personnel de l'école abonde dans le même sens. « La variété des activités et leçons présentées par Jocelyn Legault-Clark nous laissent bouche bée, déclare l'enseignante de maternelle, Evelyne Lachapelle. Elle sait offrir un éventail toujours grandissant d'activités aux élèves. Elle invite les élèves plus jeunes à observer des compétitions des jeunes de niveaux intermédiaire et secondaire – des matchs de volley-ball, de badminton, de base-ball et j'en passe – pour susciter leur intérêt et leur donner le goût d'apprendre du nouveau. Chaque élève a été exposé ou initié à ces sports, ainsi que le tennis, le soccer, le ski, la raquette, l'escalade, la natation, la gymnastique et même le golf. »

Et ce n'est pas fini! Avant même de proposer une activité aux élèves, Jocelyn Legault-Clark se fait un devoir de l'explorer. C'est ainsi qu'elle a entrepris de jouer au squash et d'explorer les possibilités du rugby de drapeau dans les mois à venir.

« Quand on aime ce qu'on fait, on veut bien le faire, déclare l'enseignante. C'est d'autant plus facile quand on a l'appui de la direction et du personnel. Je suis heureuse ici, et heureuse de pouvoir réaliser mon rêve de présenter autant d'activités sportives possibles aux élèves. »

■ ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

Des Cavaliers confiants



photo : Gracieuseté École Pointe-des-Chênes

Les Cavaliers de l'École Pointe-des-Chênes.

Daniel BAHUAUD
PILOT MOUND

Les Cavaliers de l'École Pointe-des-Chênes ont galopé vers la 2e position lors du championnat provincial de volley-ball masculin pour les écoles de classification A de l'Association d'athlétisme des écoles secondaires du Manitoba (MHSAA), qui avait lieu à Pilot Mound du 24 au 26 novembre dernier.

« Je suis très fier de l'équipe, lance Patrick Fredette, qui entraine l'équipe avec Mathieu Proulx. Nous étions classés 9e en début de tournoi, et nos athlètes, qui ont affronté des équipes plus fortes de plus grandes écoles, ont tout de même remporté une bannière de finaliste. »

En outre, deux Cavaliers, Vincent Blais-Shiokawa et Zacchary Fredette, ont été nommés à l'équipe étoile du championnat.

« C'est tout un honneur, déclare Vincent Blais-Shiokawa. J'ai déjà été nommé étoile du match, mais jamais étoile d'un championnat. Je suis très fier d'avoir été sélectionné parmi les plus forts d'une centaine d'athlètes. »

Ce sont les Red Hawks, de l'École Rosenort, qui ont remporté la première place; une équipe qui n'a pas perdu un seul match de la saison.

« Ce sont des athlètes impressionnants et de grande taille, indique Zacchary Fredette. Physiquement, ils nous dépassent d'environ une tête. Et ce sont tous des finissants, qui ont joué ensemble pendant de nombreuses années. Les Cavaliers, eux, sont composés d'élèves de la 9e à la 12e année. N'empêche qu'on les a fait travailler fort, surtout lors de notre deuxième partie où nous avons perdu de seulement quatre points. »

Vincent Blais-Shiokawa est du même avis. « On a pu montrer aux autres écoles à quel point notre équipe a évolué et grandi, déclare le finissant. Nous sommes une équipe qui apprend de ses erreurs. Et nous avons confiance en nos habiletés. C'est notre confiance qui nous a permis de donner notre meilleur. Elle nous poussait à nous dépasser. Et quand on réussissait, on voulait aller encore plus loin. On a fait une belle équipe, en maximisant nos forces et en compensant pour chacune de nos faiblesses. On ne pouvait demander mieux. »

Selon Zacchary Fredette, le secret de la réussite des Cavaliers est que « personne ne s'offusque d'une critique constructive des entraineurs ou d'un coéquipier. De plus, nous nous entrainons avec Patrick Fredette depuis que nous sommes en 7e année, indique l'athlète en 11e année. Nous avons reçu une base solide, sans avoir à réapprendre le jeu à la manière d'un nouvel entraineur. »

■ ÉCOLE NO[illegible]

Noël, c'est donner



photo : Gracieuseté École Noël-Ritchot

Des élèves de l'École Saint-Dominique, en Haïti.

Daniel BAHUAUD
SAINT-NORBERT

En l'espace d'une heure, l'École Noël-Ritchot a collecté 1 500 $ pour les jeunes de l'École Saint-Dominique, en Haïti, lors de sa deuxième vente annuelle de bric-à-brac, qui avait lieu le 9 décembre dernier.

« Toute l'école s'est mobilisée pour assurer le succès de la vente, indique l'enseignante de la 5e année, Rosanne Toupin. Les élèves, le personnel, les parents – tout le monde a mis sa main à la pâte. Les familles ont recueilli les articles à vendre, les élèves et les enseignants s'occupaient de la vente, et les jeunes emballaient les objets vendus. C'était incroyable. »

La somme vient s'ajouter aux 200 $ recueillis par une vente de soupe organisée plus tôt cette année par les élèves de la 5e année. Or, les 1 700 $ amassés depuis la rentrée ne sont qu'une fraction des contributions de l'École Noël-Ritchot depuis qu'elle a fait de l'École Saint-Dominique une « école sœur ». En fait, quelque 25 400 $ ont été recueillis depuis 1999, année où l'enseignante Rachel Foidart a initié le projet.

« L'argent va directement à l'École Saint-Dominique, ce qui maximise l'impact de nos contributions, indique la bibliotechnicienne, Lucie Lagassé. Grâce à notre appui, l'école a pu construire un puits d'eau fraîche, ainsi que des nouvelles salles de classe. Nos dons permettent aussi l'achat de fournitures scolaires, ainsi que de nourriture pour les élèves. »

Pour leur part, les élèves se disent heureux et fiers de leurs efforts. « C'était amusant d'organiser la vente, indique un élève de la 6e année, Cédric Chénier. Les élèves de la 6e année ont affiché des pancartes d'annonce partout dans l'école. Pour ma part, j'ai aidé à vendre les articles à d'autres élèves. »

« Je pensais aux élèves d'Haïti lors de la vente bric-à-brac, ajoute son camarade de classe, Justin Benjamin. Je suis très conscient que notre vente aide à changer leurs vies. Et puis j'ai réussi à compléter mes achats de Noël, ce qui n'est pas mal non plus! »

Kailey Carrière est du même avis. « J'ai acheté des cadeaux de Noël à bon marché, déclare l'élève en 6e année. Mais ce qui est important, c'est de pouvoir aider des jeunes comme nous à recevoir une éducation. Avec l'argent collecté, ils sont nourris et auront la possibilité d'obtenir un bon emploi. C'est quelque chose, ça. Ce projet, ainsi que notre collecte de paniers de Noël pour des familles de Winnipeg, m'apprend à être généreuse. »

La directrice de l'École Saint-Dominique, Philomène Jean-Gilles, se dit profondément reconnaissante de l'appui continu de l'École Noël-Ritchot. « Comment vous remercier de tous les efforts que vous faites pour nous aider, a-t-elle demandé dans sa toute dernière lettre à l'école. Nos enfants se sentent en sécurité et à l'aise. Votre geste me rappelle cette parole de l'Évangile : «Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites». »

Rosanne Toupin et Lucie Lagassé se disent profondément émues par ces paroles.

« L'ironie, c'est que nos collectes sont relativement faciles à faire, indique Rosanne Toupin. N'importe qui peut en faire autant. Il n'y a rien de surhumain dans ce que nous faisons. »

« Nous invitons toutes les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine à organiser des collectes semblables, ajoute Lucie Lagassé. Nous serions prêtes à fournir quelques conseils. J'ai même les coordonnées d'un orphelinat en Haïti qui aurait besoin d'appui. »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : ecoles@la-liberte.mb.ca





DISTRIBUTION 2011

Francofonds facilite encore cette année le rayonnement de la langue et de la culture françaises au Manitoba avec un appui financier de **147 000 $** dont 31 000 $ en bourses d'études et 116 000 $ en subventions. Ceci représente une augmentation de 36 % par rapport à l'année précédente ou une moyenne de 136 000 $ sur les derniers cinq ans.

NOUVEAU CETTE ANNÉE, Francofonds célèbre la remise des bourses et subventions attribuées aux projets par l'entremise d'un évènement au choix du récipiendaire. Ceci avec l'objectif d'apprendre à mieux connaître les organismes bénéficiaires et de faire connaître l'impact de la fondation à travers la communauté. Les évènements seront annoncés dans la mesure du possible, si vous aimeriez en connaître plus, prière de communiquer avec Francofonds au (866) 237-5852.

La Bourse de mérite Laurent-Roy a été remise à **Sara Fournier**, étudiante en droit de la personne et études globales à l'Université de Winnipeg pour son engagement communautaire.

Francofonds verse 10 000 $ de sa promesse de 50 000 $ à la campagne vision de l'Université de Saint-Boniface.

Un don au Fonds général permet une contribution à tous les secteurs de bourses d'études et subventions. Merci à tous les généreux donateurs.

BOURSES D'ÉTUDES	
Secteur	**Total**
Bourse de mérite Laurent-Roy	500 $
Administration des affaires	1 000 $
Arts	2 500 $
Communication	2 000 $
Éducation / Jeunesse	500 $
Génie	1 500 $
Santé	6 272 $
Sciences	1 000 $
Bourses et prix de mérite - USB	9 000 $
Bourses des finissants et autres	6 566 $
Total des bourses d'études	**30 838 $**

SUBVENTIONS	
Secteur	**Total**
Aînés	4 683 $
Communautaire	26 210 $
Communication et publications	4 596 $
Culture	9 573 $
Éducation - Jeune enfance	30 367 $
Jeunesse	7 239 $
Patrimoine	13 308 $
Petite enfance	7 224 $
Santé et services à la famille	10 782 $
Spiritualité	1 672 $
Total des subventions	**115 654 $**

DISTRIBUTION TOTAL 2011	**146 492 $**

Voici la liste complète des récipiendaires des subventions et des bourses d'études 2011 (aussi disponible au site Internet www.francofonds.org) :

LES SUBVENTIONS

AINÉS

- **Chorale partage de bonheur • 500 $**
  Fonds Aline Trudeau-Aron
  Fonds Edouard et Marie-Ange St-Hilaire
- **Fédération des aînés franco-manitobains • 4 183 $**
  Fonds Fédération des aînés franco-manitobains
  Fonds Edouard et Marie-Ange St-Hilaire

COMMUNAUTAIRE

- **Aréna de Saint-Jean-Baptiste • 2 250 $**
  École régionale Saint-Jean-Baptiste – 15 000 $
  Fonds Richard et Elaine Sabourin
- **Le Club sportif de La Broquerie • 1 460 $**
  Comités des partenaires Saint-Joachim • 1 000 $
  Fête de la Saint-Jean-Baptiste • 1 000 $
  Fonds La Broquerie
- **Comité organisateur de la fête Salut voisin/ Howdy Neighbour • 400 $**
  Comité d'embellissement du village • 1 000 $
  Garderie Arc-en-Ciel - 414 $
  Fonds Notre-Dame-de-Lourdes
- **École régionale Saint-Jean-Baptiste • 743 $**
  Fonds Saint-Jean-Baptiste
- **Renelle Labossière • 600 $**
  La Société historique et généalogique de Saint-Léon inc. • 254 $
  Fonds Saint-Léon
- **Mini franco-fun de Sainte-Agathe • 813 $**
  Fonds Sainte-Agathe
- **Comité culturel de Sainte-Anne • 526 $**
  Fonds Sainte-Anne
- **Tourisme Riel • 750 $**
  Fonds Société franco-manitobaine

COMMUNICATION ET PUBLICATIONS

- **Lucile Freynet • 750 $**
  Fonds Bourse Lionel Dorge
- **Action médias (La radio communautaire du Manitoba inc.) • 1 280 $**
  Fonds Radio Saint-Boniface
  Fonds Roland et Marthe Couture
- **Bibliothèque Sainte-Anne • 1 816 $**
  Fonds Annette et Clément Charrière
  Fonds Roger-Smith
  Fonds Sainte-Anne
- **Jacqueline Blay • 750 $**
  Fonds Radio Saint-Boniface

CULTURE

- **Le 100 Nons inc. • 700 $**
  Fonds Antoine-Gaborieau
- **Alliance chorale • 488 $**
  Fonds Armelle et Louis Molin
- **Association culturelle franco-manitobaine • 1 000 $**
  Fonds Radio Saint-Boniface
- **La Brigade de la Rivière Rouge • 750 $**
  Fonds Radio Saint-Boniface
- **Festival du Voyageur inc. • 750 $**
  Fonds Société franco-manitobaine
- **La Radio communautaire du Manitoba inc. • 1 359 $**
  Fonds Georges-Forest
- **Théâtre dans le cimetière, Service d'animation culturelle de l'Université de Saint-Boniface • 616 $**
  Fonds Clément et Yvonne Fortier
  Fonds Laurent et Gertrude Dubé
- **Plug In Institute of Contemporary Art • 500 $**
  Fonds Gail Asper Foundation
  Fonds Gérard et Stella Archambault
- **Alliance Française du Manitoba • 587 $**
  Fonds Michel Monnin
  Fonds Gérard et Stella Archambault
- **Le Cercle Molière • 2 823 $**
  Fonds Cercle Molière

ÉDUCATION / JEUNE ENFANCE

- **Fondation Charité Congo-Canada Inc. • 1 955 $**
  Fonds Omer et Annette Chartier
  Fonds Saurette / Penner
  Fonds Société franco-manitobaine
- **École Christine-Lespérance • 2 463 $**
  Fonds École Christine-Lespérance
- **École/Collège régional Gabrielle-Roy • 334 $**
  Fonds École/Collège régional Gabrielle-Roy
- **École communautaire Gilbert-Rosset • 2 012 $**
  Fonds École communautaire Gilbert-Rosset
- **École Lacerte • 741 $**
  Fonds École Lacerte
- **École Lagimodière • 1 257 $**
  Fonds École Lagimodière
- **Centre scolaire Léo-Rémillard • 767 $**
  Fonds Centre scolaire Léo-Rémillard
- **Collège Louis-Riel • 1 361 $**
  Fonds Collège Louis-Riel
- **École Noël-Ritchot • 210 $**
  Fonds École Noël-Ritchot
- **École Précieux-Sang • 2 008 $**
  Fonds École Précieux-Sang
- **École communautaire Réal Bérard • 1 000 $**
  Fonds École communautaire Réal Bérard
- **École Roméo-Dallaire • 342 $**
  Fonds École Roméo-Dallaire
- **École communautaire Saint-Georges • 892 $**
  Fonds École communautaire Saint-Georges
- **Conseil étudiant ÉRSJB • 610 $**
  Fonds École régionale Saint-Jean-Baptiste
- **École Saint-Joachim • 1 247 $**
  Fonds École Saint-Joachim
- **École Sainte-Agathe • 2 729 $**
  Fonds École Sainte-Agathe
  Fonds Justin-Robert
- **École Taché • 439 $**
  Fonds École Taché

JEUNESSE

- **Guid'amies franco-manitobaines • 3 369 $**
  Fonds Lucille T. Blanchette
  Fonds Feu Abbé Maurice Deniset-Bernier
  Fonds L'abbé Léo Couture

- **Conseil jeunesse provincial • 2 509 $**
  Fonds Madeleine et Raymond Lafond
  Fonds Adélaide et Edouard Taillefer
  Fonds Aline-Trudeau-Aron
  Fonds Radio Saint-Boniface
- **Scouts du Précieux-Sang • 459 $**
  Fonds Louis et Georgeline (Laramée) Laurencelle
- **Scouts franco-manitobains • 902 $**
  Fonds L'abbé Raymond-Brémaud
  Fonds Arthur et Phélonise Trudeau (1862-1933)

PATRIMOINE

- **La Compagnie de La Vérendrye inc. • 709 $**
  Fonds Lucienne et Lucien Loiselle
  Fonds Nicole et Raymond Lavergne
- **Maison Gabrielle-Roy Inc. • 2 372 $**
  Fonds Louis-Riel
  Fonds Maison Gabrielle-Roy - Annette St-Pierre
- **Héritage Saint-Boniface • 711 $**
  Fonds Patrimoine Edouard et Rosa (Laurencelle) Freynet
- **Société historique de Saint-Boniface • 6 820 $**
  Fonds Gemma et Gérard Lagacé
  Fonds Denise et Alfred Monnin
  Fonds Raynald et Hélène Labossière
  Fonds Centre du patrimoine
- **Musée de Saint-Pierre-Jolys • 721 $**
  Fonds Musée de Saint-Pierre-Jolys
- **Le Musée Saint-Joseph Inc. • 500 $**
  Fonds Société franco-manitobaine
- **L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba • 1 475 $**
  Fonds Lécuyer
  Fonds Société franco-manitobaine

PETITE ENFANCE

- **Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba • 1 272 $**
  Fonds Joseph et Marie-Madeleine Balcaen
  Fonds Roger et Cécile Legal
  Fonds Société franco-manitobaine
- **Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba • 3 452 $**
  Fonds Radio Saint-Boniface
  Fonds Paul et Jeannette Ruest
  Fonds Alma Laurendeau (Missionaires Oblates)
  Fonds SNJM Mère Marie-Rose
  Fonds Léonie et Monique Guyot
- **Étoile d'la rouge • 2 500 $**
  Fonds Richard et Elaine Sabourin

SANTÉ ET SERVICES À LA FAMILLE

- **Accueil francophone • 1 091 $**
  Fonds Oblats de Marie Immaculée du Manitoba
  Fonds J. Louis et Alice Saquet
  Fonds Gilles et Lucille Chaput
- **Centre Flavie-Laurent Inc. • 1 928 $**
  Fonds Maurice et Diane Therrien
  Fonds Léon et Rita Fontaine
  Fonds Tougas-Aubin
  Fonds Georges et Clara Laurencelle
  Fonds Coin Amitié
- **L'Entre-temps des Franco-Manitobaines, Inc. • 1 409 $**
  Fond Radio St-Boniface
  Fonds Réal et Lise Sabourin
  Fonds Coin Amitié
- **Habitat chez soi • 876 $**
  Fonds Habitat chez soi
- **Les Amis de Taché Friends • 1 073 $**
  Fonds Les Amis de Taché Friends Inc.
- **Les Amis de Valade Inc. • 866 $**
  Fonds Les Amis de Valade Inc.
- **Hôpital général Saint-Boniface • 2 401 $**
  Fonds Hôpital général de Saint-Boniface
- **Pluri-elles • 1 138 $**
  Fonds Pluri-elles - Mon rêve Monique Ducharme

SPIRITUALITÉ

- **Nathanaël - Corporation archiépiscopale catholique romaine • 1 672 $**
  Fonds Monseigneur Roland Bélanger
  Fonds L'abbé Claude Blanchette

LES BOURSES D'ÉTUDES

BOURSE LAURENT-ROY

- **Sara Fournier • 500 $**
  Fonds Laurent et Jeannette Roy

ADMINISTRATION DES AFFAIRES

- **André Cadieux • 500 $**
  Fonds Maurice Achet
  Fonds Madeleine et Raymond Lafond
- **Éric Courcelles • 500 $**
  Fonds Anonyme
  Fonds Gabriel et Marcelle Forest

ARTS

- **Marcien Lemay • 500 $**
  Fonds Raymond et Cécile Poirier
- **Renée-Claude Gratton • 500 $**
  Fonds Ernest et Jan Molgat
- **Emilie St. Hilaire • 500 $**
  Fonds Gabriel et Marcelle Forest
- **Chantal DeGagné • 500 $**
- **Richard Jeanson • 500 $**
  Fonds Frank-Simons

COMMUNICATION

- **André Lavergne • 2 000 $**
  Fonds Radio Saint-Boniface

ÉDUCATION / JEUNESSE

- **Brigitte Jeanson • 500 $**
  Fonds Réal et Lise Sabourin
  Fonds Aline Trudeau-Aron

GÉNIE

- **Jean Digbe • 500 $**
  Annette Bision et descendants
- **Stéphane Grégoire • 500 $**
  Fonds Guertin Equipement
  Fonds Annette et Louis Sabourin
- **Éric Vielfaure • 500 $**
  Fonds Guertin Équipement

SANTÉ

- **Pierre de Moissac • 1 029 $**
  Fonds Joseph et Lucienne Boucher
- **Mathieu Napoléon LaBossière • 500 $**
  Fonds Marguerite-d'Youville
- **Sophie Barnabé • 500 $**
  Fonds Marguerite-d'Youville
  Fonds Gérard et Jeannine
- **Jean-François Bérard • 500 $**
  Fonds Dolorès Gosselin et Albert
- **Jean-Loup Carpenter • 500 $**
  Fonds Adélaide et Edouard Taillefer
  Fonds Gérard et Jeannine Kirouac
- **Brigitte Labossière • 500 $**
  Fonds Aline Trudeau-Aron
- **Natalie Marion • 500 $**
  Fonds Louis et Antoinette LeMoing
- **Valérie Marion • 500 $**
  Fonds René et Cécile Mulaire
- **Nikeel Raval • 500 $**
  Fonds Sœur du Sauveur
- **Gloria Tshimpanga • 500 $**
  Fonds René et Cécile Mulaire
- **Bourses d'études • 743 $**
  Fonds Centre médico-social de Salaberry

SCIENCES

- **Janelle de Rocquigny • 500 $**
  Fonds Georges et Muriel Picton
  Fonds Armand Boulet
- **Jacques Fontaine • 500 $**
  Fonds Armand Boulet

BOURSES – AUTRES COMITÉS DE SÉLECTION

- **Lucas Senécal • 475 $**
  Fonds Steven-Vermiere
- **Nicole Deniset • 243 $**
  Kristjana Werboweski • 243 $
  Fonds Association des Professeurs du Collège Louis-Riel
- **Kashiku Ester Bahanyi • 288 $**
  Bourse commémorative Francis-Desbiolles
- **Alexander Coates • 500 $**
  Myriam Dupuis • 500 $
  Fonds Bourse commémorative Luc-Gosselin
- **Bourses d'études • 1 317 $**
  Fonds École Pointe-des-Chênes
- **Janelle Fillion • 500 $**
  Mélissa Courcelles • 500 $
  Fonds Conseil de développement économique du Manitoba
- **Kouotho Yohoutche • 500 $**
  Ambre Pambrun • 500 $
  Fonds Union nationale française

AUTRES

- **Sara K. Fournier • 500 $**
  Fonds André et Cécile Lachance
- **Chantal Sorin • 500 $**
  Fonds Noëlle et Louis Roy

BOURSE UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Les bourses proviennent toutes du Fonds général de Francofonds

- **Francine Chartier,**
  Bourse d'admission mérite • 1 000 $
- **Mélanie Comte,**
  Bourse d'admission mérite • 1 000 $
- **Janique Fortier,**
  Bourse d'admission mérite • 1 000 $
- **Lauren Girard,**
  Bourse d'admission mérite • 1 000 $
- **Joël Lussier,**
  Bourse d'admission mérite • 1 000 $
- **Joanne Sawatzk,**
  Bourse de mérite service social • 500 $
- **Kristina Hernandez,**
  Bourse de mérite sciences infirmières • 500 $
- **Joël Mangin,**
  Bourse de mérite éducation • 500 $
- **Roxanne Bisson,**
  Bourse de mérite éducation • 500 $
- **Stéphanie Fortier,**
  Bourse de mérite éducation • 500 $
- **Amanda Legal,**
  Bourse de mérite éducation • 500 $
- **Yanik Ottenbreit,**
  Bourse de mérite éducation • 500 $
- **Valérie Marion,**
  Bourse de mérite éducation • 500 $

Télé-horaire de la semaine du 26 décembre 2011 au 1er janvier 2012

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Broco show	Variées	Cinémas variés			Privé de sens	Ricardo	Union fait la force	Téléjournal Midi	Cinémas variés				Cinémas variés			Variées	Me J V Vie de quartier
RDI	4h30 RDI matin				RDI en direct		Téléjournal Midi	Le club des ex	RDI en direct								Variées	Journal de France 2
TV5	7h30 Variées		Variées		05 Plus belle la vie	Plus belle la vie	Variées	Guérisseurs	Variées	Me Diner à la ferme		Variées	Journal Suisse	Chiffres et lettres	05 Plus belle la vie	Plus belle la vie	Prendre sa place	50 Champion
TVA	Variées		Tout simplement Clodine		Les anges de la rénovation		TVA nouvelles	Monk		Shopping TVA		Infopublicité	Drôles de vidéos	Cinémas variés				

Lundi 26 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Privé de sens	Union fait la force	Téléjournal	Semaine verte	Les Parent	Comme par magie			Les Lavigueur "La clôture"		Téléjournal	35 Journal	05 "Le dîner de cons" ('98) Jacques Villeret, Thierry Lhermitte			35 "Les frères Grimm" ('05) Heath Ledger, Matt Damon		
RDI	Téléjournal	Le club des ex	RDI en direct	Oups! Quand	Grands rep. "Il était une fois la prohibition"		Téléjournal	Semaine verte	Les grands reportages		Téléjournal	Oups! Quand	Téléjournal	Le club des ex	Téléjournal	Semaine verte	Grands rep. "Il était une fois la prohibition"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	La vie est un cirque		Parfum... la french touch!		"15 ans et demi" ('08) Juliette Lamboley, Daniel Auteuil				TV5lejournal Afrique	35 "Les fragments d'Antonin" ('06) Grégori Derangère			05 Un mardi	Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Les Gags	La classe de 5e		"Le masque" ('94) Cameron Diaz, Jim Carrey.				TVA nouvelles	"Le grand coup" ('98) Lou Diamond Phillips, Mark Wahlberg			10 Esprits criminels "Humiliés"		05 Infopublicité Présentation d'une infopublicité			

Mardi 27 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Privé de sens	Union fait la force	Téléjournal	2011 Décou.	Les Parent	La Petite Vie	"Là-haut" ('09)				Téléjournal	35 Journal	05 "Les 2 font la père" ('09) Robin Williams, John Travolta.				05 "La grâce du ciel" ('06) Ioan Gruffudd	
RDI	Téléjournal	Le club des ex	RDI en direct	2011 par La facture	Grands rep. "Histoire de jouets chinois"		Téléjournal	Second reg.	Les grands reportages		Téléjournal	2011 par La facture	Téléjournal	Le club des ex	Le Téléjournal		Grands rep. "Histoire de jouets chinois"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	La vie est un cirque "Cabarets de Montréal"		Bêtes d'affiches: Les animaux du cinéma		"Rose et noir" ('09) Gérard Jugnot, Bernard Le Coq			45 Dormir debout	TV5lejournal Afrique	35 "Le bison" ('03) Édouard Baer, Juliette Duval.			10 La machine	Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Les Gags	La classe de 5e "Meilleurs moments"		"L'île de Nim" ('08) Jodie Foster, Abigail Breslin				TVA nouvelles	"Traquée" ('87) Mimi Rodgers, Tom Berenger.				Esprits criminels "Le caméléon"		Infopublicité Présentation d'une infopublicité		

Mercredi 28 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Privé de sens	Union fait la force	Téléjournal	2011 par Une heure	Les Parent	1800 secondes	15 ans de petite vie		Cavalia		Téléjournal	35 Journal	05 "Trésor national" ('04) Diane Kruger, Nicolas Cage.					"Le porteur
RDI	Téléjournal	Le club des ex	RDI en direct	2011 par L'épicerie	Grands rep. "Jeux vidéo, la révolution"		Téléjournal	2011 par Une heure	Les grands reportages		Téléjournal	2011 par L'épicerie	Téléjournal	Le club des ex	Le Téléjournal		Grands rep. "Jeux vidéo, la révolution"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	La vie est un cirque "Québec 70"		L'envol des aigles		"Hello Goodbye" ('08) Gérard Depardieu, Fanny Ardant			40 Son souffle	TV5lejournal Afrique	35 "Mariées mais pas trop" ('03) Émilie Dequenne, Jane Birkin.			10 Lundi matin	Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Les Gags	Poule aux oeufs d'or	Tranches de vies	"Miss Personnalité" ('00) Benjamin Bratt, Sandra Bullock				TVA nouvelles	"Payez au suivant" ('00) Helen Hunt, Kevin Spacey.				55 Esprits criminels "Femmes en danger"		45 Infopublicité Présentation d'une infopublicité		

Jeudi 29 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Privé de sens	Union fait la force	Téléjournal	2011 au Manitoba	Les Parent	1800 secondes	Zone doc		Regards sur 2011		Téléjournal	35 Journal	05 "Souvenirs du Caire" ('08) Alexander Siddig, Patricia Clarkson				05 "Multiples positions" ('02)	
RDI	Téléjournal	Le club des ex	RDI en direct	2011 par Enquête	Les grands reportages		Téléjournal	2001 revue sportive	Regards sur 2011		Téléjournal	2011 par Enquête	Le Téléjournal		Le Téléjournal		Les grands reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	La vie est un cirque "Paris des années 60"		On n'est pas que des cobayes		"L'Homme de chevet" ('09) Christophe Lambert, Sophie Marceau				TV5lejournal Afrique	35 "Le courage d'aimer" ('05) Massimo Ranieri, Mathilde Seigner.			15 Cordes	Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Les Gags	La fièvre de la danse		"Le rêveur: Inspiré d'une histoire vraie" ('05) Dakota Fanning, Kurt Russell.				TVA nouvelles	"Maman Last Call" ('05) Patrick Huard, Sophie Lorrain.				Esprits criminels "Amnésie"		Infopublicité Présentation d'une infopublicité		

Vendredi 30 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Privé de sens	Union fait la force	Téléjournal	2011 au Manitoba	Le grand rire 2011		À l'année prochaine		Regards sur 2011		Téléjournal	35 Journal	05 "Le Journal de Bridget Jones" ('01) Hugh Grant, Renée Zellweger.				05 "Bridget Jones: L'âge de raison" ('04)	
RDI	Téléjournal	Le club des ex	RDI en direct		Report.: Exploration "Alaska - McKinley"		Téléjournal	2011 La revue cult.	Regards sur 2011		Téléjournal	2011 Décou.	Téléjournal	Le club des ex	Téléjournal	2011 La revue cult.	Report.: Exploration	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	La vie est un cirque "Sous le charme"		Relève du dinosaure "La fin d'un monde"		"Les meilleurs amis du monde" ('10) Marc Lavoine.			Sa vie à l'attendre	TV5lejournal Afrique	35 "Sous les vents de Neptune" ('07) 2/2			05 Traverser	Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	"L'ère de glace: La fonte" ('06)			15 "Les Rois du patin" ('07) Jon Heder, Will Ferrell.				TVA nouvelles	"Vrai mensonge" ('94) Jamie Lee Curtis, Arnold Schwarzenegger					10 Esprits criminels "Jeu de hasard"		Infopublicité	

Samedi 31 décembre

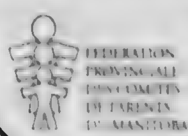
	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	"Le grand film de Porcinet" (Animé,'03)		15 Garfield et cie	Glurp attack	Spirou et Fantasio	Gawayn / 45 Loul	Regards sur 2011		Téléjournal Midi	109	"Oliver Twist" Oliver Twist, fuyant sa famille pour rejoindre Londres, est recueilli par des voleurs. (Drame,2007) Adam Arnold, Ruby Bentall, William Miller.							Robbie le renne
RDI	4h55 RDI matin (week-end)				RDI en direct	109	Téléjournal Midi	Regards sur 2011		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	Oups! Quand
TV5	7h30 La vie est un	La classique LNI du Grand Rire de Québec			Reflets Sud "Les lutteurs de la Teranga"		TV5 le journal	25 Dr Cac	Une année pas Patrick Sabatier vous livre en exclusivité les histoires qui ont marqué l'année.				Journal Suisse	Magic circus			Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	7h15 "La crinière	45 "Jour de neige" ('00) Jean Smart, Chris Elliott				qu'est-ce qui mijote	TVA nouvelles	Viens voir ici	Infopublicité	Shopping TVA		"Nos voisins les hommes" ('06) Garry Shandling, Bruce Willis			"Les petits pieds du bonheur" ('06)			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	Et Dieu créa... Laflaque "Western"		Tout le monde en parle "Spéciale de fin d'année"				Téléjournal	Infoman 2011		Bye Bye "2011"		15 Studio 12 "Spéciale de fin d'année"		20 "Coup de foudre à Bollywood" ('04)	
RDI	La Semaine verte		RDI en direct	109	Découverte		Téléjournal	Report.: Exploration		2011 La revue cult.	Téléjournal	Le monde en parlait	Téléjournal	Oups! Quand	Téléjournal	2011 Décou.	Découverte	
TV5	55 Champion	Journal de France 2	Plein cirque	40 La vie est un cirque "Trad"		35 Le plus grand cabaret du monde "Sur son 31"									Les stars du rire Les plus grands humoristes français sont au programme pour la rentrée			
TVA	TVA nouvelles	"Les Boys III" L'équipe légendaire des Boys est divisée par l'attrait de l'argent. ('01) Rémy Girard, Marc Messier.					On connait la chanson			TVA nouvelles	"Les aventures de Rabbi Jacob" ('73) Louis De Funès.			45 "Arrête-moi si tu peux" ('02) Leonardo DiCaprio, Tom Hanks				

Dimanche 1 janvier

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	"Winnie l'ourson et l'éléfant" (Animé,'04)		15 Tigrou et Winnie	40 Willa!	Des voix pour la paix		Regards sur 2011		Téléjournal Midi	La Semaine verte		Second Regard	Un train pour Noël Jean-Michel Anctil		"Volt" ('08)			
RDI	4h55 RDI matin (week-end)				RDI en direct	Oups! Quand	Téléjournal Midi	Regards sur 2011		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	RDI économie
TV5	La vie est un cirque		Les bébés animaux "La rivière de Samburu"		Kiosque		TV5 le journal / 05 Chabada		Ma terre "Ils ont bâti des montagnes"			Fleuves du monde	Journal Suisse	Vivement dimanche! "Les Frères Peyron"			Il était une fois... Dassin	
TVA	7h45 "Mon vaillant"	"La mandoline du capitaine Corelli" ('01) Penélope Cruz, Nicolas Cage					TVA nouvelles	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		"Évolution" ('01) Julianne Moore, David Duchovny			15 "Shrek" ('01)			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La petite séduction "Spéciale Noël"		Téléjournal	Découverte 3/3		Et Dieu créa... Laflaque "Western"		Bye Bye "2011"		45 Journal	15 Infoman 2011		15 Studio 12 "Spéciale de fin d'année"		20 "Le premier jour du reste de ta vie" ('08) Zabou Breitman, Jacques Gamblin			
RDI	Téléjournal	2011 par Une heure	RDI en direct	Le monde en parlait	Regards sur 2011		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	2011 par Une heure	Téléjournal	2011 Décou.	Téléjournal	109	Téléjournal	2011 La revue cult.
TV5	À table!	Journal de France 2	Questions pour un super champion		"Libre échange" (Comédie 2010)			25 Carole Bouquet	30 Plein cirque		TV5lejournal Afrique	35 Ariane Moffatt: Tous les sens			Bêtisier 2011			
TVA	TVA nouvelles	"Les Boys IV" ('05) Pierre Lebeau, Rémy Girard					Fidèles au poste!		TVA nouvelles	Taking Chances: Le spectacle				"La Florida" ('93) Pauline Lapointe, Rémy Girard.				45 "À toute vitesse"



La Fédération provinciale des comités de parents

est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant

Services aux membres

[illegible]

Responsabilités :

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- organiser le Grand Rassemblement préscolaire avec l'adjointe à la direction
- [illegible]
- [illegible] de la FPCP
- [illegible]

Qualités/compétences recherchées :

- maîtrise de la langue française parlée et écrite
- expériences dans le domaine du service à la clientèle
- excellentes capacités de communication, de relations interpersonnelles et d'organisation
- entregent et capacité de travailler en équipe
- initiative et autonomie
- formation en jeune enfance et / ou expérience en programmation préscolaire et scolaire serait un atout
- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine
- connaissance de la gestion et du traitement des données
- permis de conduire valide et accès à une voiture

Heures de travail :
Mardi au vendredi, de 11 h 30 à 20 h et samedi de 9 h à 14 h

[illegible]

Salaire : [illegible]

Entrée en fonction : [illegible] 2012

[illegible] **avant 12 h, le 3 janvier 2012** à :

Josée Chabot
Directrice générale
Fédération provinciale des comités de parents (FPCP)
177, rue Eugénie
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0X9
Courriel : josee@fpcp.mb.ca



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du **Manitoba** vous offre des possibilités, une grande **diversité** et une carrière enrichissante.

Juge de paix provenant de la fonction publique
Trois (3) postes à durée déterminée avec possibilité de nomination à un poste régulier, Justice Manitoba, Division des tribunaux
Numéro de l'annonce : 25207
Date de clôture : le 30 décembre 2011
Échelle de salaire : 20,79 $ à 26,54 $ de l'heure

Qualités requises :
Essentielles

- Vaste expérience dans le domaine du secrétariat administratif dans un tribunal ou un milieu juridique connexe;
- Expérience de travail avec les lois fédérales et provinciales ou bonne connaissance de celles-ci, y compris le Code criminel, ainsi que la capacité de les interpréter;
- Compétences reconnues dans le domaine de la communication et des relations interpersonnelles, ainsi qu'une capacité de travailler efficacement en équipe;
- Aptitude à communiquer les principes juridiques dans un langage simple;
- Excellentes aptitudes en ce qui concerne l'analyse et la prise de décisions, et capacité de faire preuve d'un jugement sûr;
- Excellentes compétences en matière d'organisation et aptitude à travailler sous pression pour effectuer tout le travail requis et respecter des échéances serrées, tout en mettant l'accent sur la précision et le souci du détail;
- Expérience dans la gestion efficace de divers types de clients, y compris le public;
- Expérience dans l'utilisation de logiciels informatiques, notamment MS Word et Outlook;
- Compétence suffisante pour être nommé comme juge de paix provenant de la fonction publique conformément aux exigences réglementaires;
- Capacité de travailler avec des horaires variés entre 7 h et 18 h, du lundi au vendredi.

SVP visitez notre site web www.manitoba.ca/govjobs pour plus de détails au sujet des qualités et fonctions requises.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 25207
Justice Manitoba
Gestion des ressources humaines
Pièce 1130 – 405 Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : 204 945-3764
Courriel : hrsjus@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**



La prématernelle Jolis Jours de Saint-Lazare
est à la recherche d'un(e)
aide à l'éducatrice bilingue
pour deux avant-midis
par semaine à partir
du 10 janvier 2012 jusqu'à la fin
du mois de mai 2012.

Les candidat(e)s doivent avoir de l'expérience auprès des enfants.

Ils/elles doivent également posséder la maitrise orale et écrite de la langue française et démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent.

Salaire selon l'expérience et niveau de formation complété (une préférence sera accordée aux candidates ou candidats ayant pris des cours en Jeune enfance - ECE III).

Pour plus d'info (306) 645-4361

SVP envoyer votre curriculum vitae d'ici le 25 décembre 2011 à :

La prématernelle Jolis Jours
C.P. 168
Saint-Lazare (Manitoba)
R0M1Y0



Avis aux lecteurs et aux annonceurs

Veuillez noter que :

Le journal ne sera pas publié le 28 décembre.

Les bureaux de *La Liberté* seront fermés **du 23 décembre 2011 au 2 janvier 2012.**

La direction



DIRIGER, PROMOUVOIR et DÉVELOPPER
DES EXPÉRIENCES ENRICHISSANTES AU HOCKEY

Hockey Canada, l'organisation nationale régissant le hockey, est à la recherche d'une personne compétente et motivée pour pourvoir le poste suivant :

Réceptionniste bilingue au bureau de Calgary

Veuillez consulter notre site Web au **www.hockeycanada.ca/emplois** pour plus de renseignements sur ce poste et sur comment poser votre candidature.

Nous remercions tous les candidat(e)s de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les candidat(e)s convoqué(e)s à une entrevue. Prière de ne pas téléphoner.

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

RENDEZ-VOUS SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

L'archidiocèse de Saint-Boniface

travaille à son Renouveau spirituel et pastoral.
Une étape importante de ce renouveau :
s'engager dans un parcours élaboré par *RENEW International* :
www.renewintl.org

DEBOUT ensemble dans le Christ est un parcours échelonné sur trois ans, vécu en paroisse, et qui vise le renouveau spirituel, l'évangélisation et la formation des adultes dans la foi, afin d'aider ses membres à se rapprocher du Christ, à grandir comme communauté, et à se mettre au service du prochain.

L'archidiocèse de Saint-Boniface
invite les candidatures à un poste diocésain bilingue, à temps complet de

Coordonnateur ou coordonnatrice pour l'Évangélisation et le renouveau pastoral

La personne choisie sera responsable de :

- L'organisation et la coordination générales du parcours *RENEW*, avec la collaboration de *RENEW International*.
- La planification, la coordination et l'évaluation des méthodes pour favoriser une implantation continue du *Renouveau spirituel et pastoral pour l'archidiocèse de Saint-Boniface*, avec le parcours ***DEBOUT ensemble dans le Christ***, en tant qu'élément important de ce plan de renouveau.
- La mise sur pied d'un comité consultatif diocésain pour aider à l'implantation du parcours *RENEW*.
- Le développement d'un plan continu de communication en utilisant les medias appropriés.
- L'accompagnement (le mentorat) des coordonnateurs paroissiaux et de leurs équipes.
- La rédaction de rapports à la suite de chaque session (6 rencontres sur 6 semaines) paroissiale de *RENEW*.
- La collaboration avec *RENEW International* afin d'insuffler une vision et un plan pour les Petites communautés chrétiennes au-delà de ***DEBOUT ensemble dans le Christ.***

La personne choisie :

- est ouverte au souffle de l'Esprit-Saint à l'œuvre de façons nouvelles dans l'archidiocèse;
- possède une formation reliée à la théologie et/ou à la pastorale ainsi que de l'expérience dans le ministère paroissial ou diocésain;
- est engagée dans le renouveau spirituel, l'évangélisation et la formation des adultes dans la foi;
- a la capacité de diriger, d'animer, d'organiser, de déléguer et de travailler en équipe;
- est complètement bilingue et peut s'exprimer en français et en anglais corrects, parlé et écrit;
- a la capacité de communiquer aisément avec les groupes variés avec lesquels elle travaille;
- possède des compétences en informatique dans l'utilisation de Microsoft Office Suite : Word, Excel, Outlook, Power Point et Publisher;
- devra parfois travailler en soirée et en fin de semaine et se déplacer sur le territoire de l'archidiocèse;
- pourrait entrer en fonction dès le 1er février 2012.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi que trois références, incluant votre curé, par courriel à :

Julien Fradette, directeur, Centre de pastorale,
Archidiocèse de Saint-Boniface, Winnipeg (Manitoba)

Téléphone : (204) 594-0270 • Courriel : jfradette@archsaintboniface.ca
www.archsaintboniface.ca

Date limite des candidatures : le mercredi 11 janvier 2012

Caisse Groupe Financier

Caisse Groupe Financier est un établissement financier coopératif bilingue qui offre une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba.

Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler un poste à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres
au centre de services Lakewood à Winnipeg

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.

C'est plus qu'une banque



OFFRE D'EMPLOI

Envol 91,1 FM est à la recherche d'un(e)

COORDONATEUR(TRICE) DE PROMOTION ET DE PROJETS SPÉCIAUX

Fonctions :

- gestion de la promotion de la radio;
- appui aux radios scolaires;
- coordonner la formation en radio avec Action médias;
- coordonner et assister l'équipe des animatrices et animateurs bénévoles;
- mise en œuvre de projets ponctuels avec différents partenaires.

Qualités requises :

- entregent et facilité de communication;
- excellent sens de l'organisation;
- capacité de gérer plusieurs projets à la fois;
- expérience en gestion de projets;
- connaissance du milieu scolaire francophone et d'immersion;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- personne créative, motivée, enthousiaste, autonome et responsable;
- intérêt pour le développement communautaire;
- expérience en radio ou en communication est un atout;
- expérience en marketing est un atout.

Entrée en fonction : mi-janvier 2012

Rémunération et avantages sociaux : selon l'échelle établie par l'organisme

Faites parvenir votre lettre de présentation et curriculum vitae **d'ici le lundi le 2 janvier 2012**, à :

La direction générale
Envol 91,1 FM
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
Télécopieur : (204) 233-3646
direction@envol91.mb.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.



PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE/HOROSCOPE

CONNEXION MÉDIUM - VOYANCE - On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1 (866) 9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1 (900) 788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7.

OCCASIONS D'AFFAIRES

VOULEZ-VOUS UN REVENU SUPPLÉMENTAIRE? Nous cherchons des entrepreneurs bilingues qui veulent développer un revenu à domicile. Évaluation et formation gratuites. www.action-freedom.com.

PETITES ANNONCES

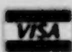
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 (800) 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Recyclez ce journal!

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	12,35 $	19,70 $	22,85 $	26,00 $	29,14 $	32,30 $	35,45 $	38,60 $	41,75 $	44,90 $
21 à 25	13,40 $	21,80 $	26,00 $	30,20 $	34,40 $	38,60 $	42,80 $	47,00 $	51,20 $	55,40 $
26 à 30	14,45 $	23,90 $	29,15 $	34,40 $	39,65 $	44,90 $	50,15 $	55,40 $	60,65 $	65,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

DIVERS

CERTIFICATS-CADEAUX disponibles pour leçons privées de guitare avec Pierre Freynet. Spécial de Noël : 60 $ pour 4 leçons, 110 $ pour 8 leçons (30 minutes chaque, leçons hebdomadaires). Leçons offertes en français et en anglais. Appelez le 233-3979.
070-

RECHERCHE

PÉLERINAGE SANTIAGO DE COMPOSTELA Femme de 57 ans à la recherche d'une compagne de marche, 780 km en Espagne. (Santiago-Camino de Frances) août 2012. Appelez Lynne au 253-3757.
072-

À VENDRE

PIKE CRESCENT AFRICAN INTERNATIONAL FOOD DISTRIBUTOR. Nourriture africaine : safou, atieke, farine manioc, bâton de manioc, sardine titus, placali, poisson fumé, feuille de manioc, gambo, tapioca, juile de palme, ndole, foubua, sheckan. Tél. : 668-4042. pikecrescentdaycare@live.com.
023-

NOUVELLE MAISON À VENDRE à Sainte-Agathe dans le nouveau quartier résidentiel, Belle Rivière Estate. Contactez le 1 (204) 471-5904 pour plus de renseignements.
067-

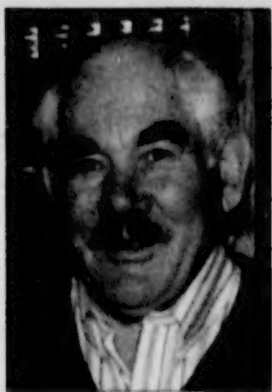
CONDO À SAINT-BONIFACE : Condo de 2 chambres à coucher entièrement rénové avec terrasse au rez-de-chaussée, 176, rue Thomas Berry. 174 900 $ comprend poêle, frigo, laveuse, sécheuse et rideaux. Contacter Julie au 771-5585, Ginette au 336-7238 ou Roselle au 981-2226 pour fixer un rendez-vous.
069-

À LOUER

À LOUER : Gîte d'hiver familial près du parc Spruce Woods, Shilo, Brandon. www.bedandbreakfast.mb.ca/clarkscrossing. Parler français c'est naturel comme le miel de chez-nous.
071-

Nécrologie

Henri Hubert Rivoalen



Le 4 décembre 2011, Henri est décédé paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface à l'âge de 84 ans, ayant succombé au cancer pancréatique. Il a été hospitalisé pendant dix jours seulement; son combat final a heureusement été bref.

Henri a été précédé de celle qui l'a accompagné pendant 55 ans, sa femme Marie (née Gérardy), de ses parents Marie-Anne (née Bizien) et François-Marie, et de ses frères et sœurs Elie, Germaine, Jean, Etienne, Jean-Pierre, Denis, François et Noël. Il laisse dans le deuil son fils Carl (Wendy Mudry) et sa fille Marianne (William Emslie); ses frère et sœurs Joseph, Marie et Eliane; et bon nombre de beaux-frères, belles-sœurs, nièces, neveux et amis répartis en France, au Canada, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et au Mexique.

Henri est né le 1er juillet 1927 à Plabennec, dans le Finistère, en France. À cette époque, la famille Rivoalen vivait en Bretagne depuis plusieurs siècles déjà, c'est-à-dire bien avant que cette région soit unie à la France. Les parents d'Henri étaient agriculteurs à Plabennec sur des terres appartenant aux Rivoalen depuis presque aussi longtemps. La première langue d'Henri était le breton, la langue celtique qu'on parle en Bretagne encore de nos jours. Il a appris le français à l'école, puis l'anglais plus tard, mais son cœur est toujours resté bien breton. Il était fier de son héritage et a célébré la langue, la musique, la géographie, la cuisine et la culture de la Bretagne de façon intermittente tout au long de sa vie, surtout quand il visitait ou recevait des parents ou des compatriotes. Cependant, il n'a jamais maîtrisé l'art de faire des galettes bretonnes, comme plusieurs voisins et amis ont pu le constater lorsqu'on leur a servi de ses crêpes, à peine comestibles.

Après avoir décidé de laisser la ferme densément peuplée de ses parents, Henri s'est dirigé vers un lointain Canada et a atterri à Halifax en 1951. Doté d'une forte personnalité et d'un esprit aventureux, il a été le seul de ses frères et sœurs à s'établir de façon permanente à l'extérieur de la France. Il a voyagé plus à l'Ouest et s'est finalement installé au Manitoba, où il était parfaitement à l'aise dans la collectivité francophone et où il a rencontré un certain nombre d'expatriés bretons. C'est alors qu'il vivait à Saint-Boniface qu'il a rencontré sa bien-aimée, Marie Gérardy, qu'il a épousée à Montréal le 1er mai 1954.

Henri a travaillé dans différentes occupations à divers endroits jusqu'à ce qu'il ait accumulé suffisamment d'argent pour acheter des sections de terre. Marie et lui ont acheté de la terre petit à petit aux environs de Saint-Labre, au Manitoba, le village natal de Marie, où ils ont exploité une entreprise agricole mixte de 1969 à 1998. Ils ont ensuite vendu leur ferme et ont pris leur retraite à Winnipeg.

Henri était une présence physique impressionnante, mais c'est son caractère qui donnera longue vie à son souvenir. Mélange bien énigmatique, il était à la fois fort et doux, entêté et accommodant, difficile et généreux. Farouchement indépendant, il suivait sa propre étoile, guidé par son esprit irrépressible et animé de son énergie sans bornes. Les problèmes de santé et les temps difficiles ne réussissaient pas à le ralentir ou à le faire dévier de son cap. Les personnes qui l'ont connu ne l'oublieront pas de sitôt.

La famille était de la plus grande importance pour Henri. Du moment où il est parti de la ferme de ses parents, quand il a pleuré pendant une heure sur le train qui quittait la gare de sa ville natale, jusqu'au jour de sa mort, Henri a manifesté ce grand amour de la famille. Il était un mari dévoué et un père aimant. Il s'ennuyait terriblement des membres de sa famille en France lorsqu'il a déménagé au Canada à l'âge de 24 ans. Il parlait sans cesse d'eux et les voyait tous avec des lunettes roses. À ses yeux, ils étaient les plus grands, les plus intelligents, les plus beaux et les plus compétents de tous les habitants de la France.

La famille d'Henri souhaite exprimer sa reconnaissance aux membres du formidable personnel au Manoir de la Cathédrale et à la Résidence Despins pour leur attitude positive et respectueuse envers les arrangements d'aide à la vie autonome. La famille tient à remercier spécialement les infirmières, le coordonnateur des soins à domicile, les fournisseurs de soins et les autres personnes qui ont travaillé si fort pendant les dernières semaines d'Henri pour s'assurer qu'il reçoive les soins nécessaires. Un merci bien spécial aussi aux personnes de Cancer Care et d'autres services dans l'Hôpital Saint-Boniface qui ont si bien relevé les défis que présentaient les dix derniers jours de la vie d'Henri. Il s'agit d'une série de souvenirs confus pour sa famille maintenant.

Les funérailles d'Henri, présidées par l'abbé Marcel Damphousse, ont eu lieu le vendredi 9 décembre 2011 à 10 h 30 à la Cathédrale Saint-Boniface. Il y aura une seconde cérémonie commémorative à Saint-Labre au printemps ou à l'été 2012, qui sera suivie de l'enterrement dans le cimetière de Saint-Labre.

Il est possible d'envoyer ses condoléances par l'entremise du site www.desjardinsfuneralchapel.ca.

DESJARDINS
233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

CHRONIQUE RELIGIEUSE



JOANNE COMEAULT

Noël sans rêves

Petits et grands, nous aimons tous les événements merveilleux entourant la naissance de Jésus : la visite de l'ange à Marie, les songes de Joseph, l'annonce faite aux bergers, les anges chantant le *Gloria*, l'étoile qui guide les mages, les interventions de Dieu qui déjouent les plans d'Hérode, etc.

Mais, arrivé à un certain âge, ne faut-il pas renoncer à faire du récit de Noël une lecture superficielle (et donc enfantine) et y chercher plutôt les richesses spirituelles et symboliques qui y sont contenues? Pourquoi l'évangéliste décrit-il dans un langage aussi féérique les circonstances entourant la naissance de Jésus? Quel était son objectif? Quelle est la valeur historique de ce récit? Peut-on y croire?

Nous trouvons les réponses à ces questions dans un livre de Jacky Stinckens intitulé ***Noël sans rêves***. Pour interpréter correctement un texte biblique, nous dit l'auteur, il faut le lire selon les normes littéraires dans lesquelles il a été écrit. Jacky Stinckens explique que « la tradition littéraire ancienne avait couramment recours aux « récits de naissance » pour illustrer les caractéristiques exceptionnelles des personnages importants ». Ce modèle littéraire était standardisé, c'est à dire qu'on y retrouvait certains éléments communs : une voix mystérieuse annonçant la venue du personnage, une naissance marquée par des circonstances exceptionnelles, etc. On transposait donc sur la naissance de ces personnages leur renommée postérieure. La Bible nous présente plusieurs exemples de ce genre littéraire : la naissance d'Isaac, de Samson, de Samuel, de Jean-Baptiste, etc. Comme les récits de la naissance de Jésus ont été écrits presque trois quart de siècle après la résurrection, il est normal que saint Matthieu et saint Luc – qui avaient alors reconnu en Jésus le Messie – aient utilisé ce procédé littéraire pour démontrer à leur auditoire que Jésus était véritablement le Fils de Dieu.

Outre les normes littéraires, il faut aussi chercher à comprendre l'intention de l'auteur biblique ainsi que le contexte dans lequel le récit a été rédigé. Matthieu écrivait pour un auditoire judéo-chrétien (des chrétiens d'origine juive). Au temps de la rédaction de l'évangile, cette communauté était persécutée. Or, la question qu'elle se posait était : Jésus est-il le Messie, oui ou non? Nous comprenons d'emblée que la visée de Matthieu était non pas historique mais théologique : il cherchait à rassurer sa communauté en démontrant que l'enfant de la crèche était bel et bien le Messie attendu.

Pour ce faire, Matthieu fait un parallèle entre Hérode et le Pharaon. Pharaon, comme Hérode, avait donné l'ordre de tuer les nouveaux-nés parce qu'il craignait, lui aussi, pour son trône. Grâce à une intervention divine – l'Ange du Seigneur qui avertit Joseph en songe – Jésus, comme le jeune Moïse, a échappé aux stratégies d'Hérode. Ce parallèle laisse entendre à son auditoire que Jésus est le *nouveau Moïse* qui vient libérer son peuple. Aussi, Moïse, devenu adulte, doit s'exiler parce qu'il est menacé de mort. Jésus aussi, avec sa famille, doit s'exiler en Égypte pour échapper à la mort. Une autre ressemblance entre les deux récits est celui du retour de l'exil. Matthieu fait de nouveau appel à l'Ange de Dieu qui ordonne à Joseph de se remettre en route vers Israël puisque « ils sont morts, ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant ». [...] Joseph se leva, prit avec lui l'enfant et sa mère, et il entra dans la terre d'Israël. » (Mt 2,20-21) La communauté de Matthieu fera facilement le rapprochement avec l'histoire de Moïse. À Moïse aussi Dieu donna l'ordre de retourner chez lui : « Tous ceux qui en voulaient à ta vie sont morts. » Moïse « prit sa femme et ses fils, les installa sur l'âne et retourna au pays d'Égypte ». (Ex 4,19-20) Par ces épisodes parallèles Matthieu démontre que Jésus est le nouveau Moïse, le futur libérateur de son peuple, c'est-à-dire le Messie.

Ces explications nous permettent de découvrir « la vérité » du récit de Noël dans le message originel et théologique dont il est porteur. Continuons donc à raconter ce merveilleux récit à nos petits enfants. Mais pour nous, que le message essentiel de Noël ne se perde pas sous le merveilleux du récit : Jésus est celui qui change nos impasses humaines en passages si nous mettons en lui notre confiance. Il est l'Emmanuel : le Dieu-avec-nous!

Joyeux Noël à tous!

PATRIMOINE ET HISTOIRE

Nos trésors en région

Un projet de l'Association manitobaine du patrimoine francophone et métis permettra au public de se renseigner davantage sur les lieux historiques des régions de Saint-Georges, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Claude.



Daniel BAHUAUD
presse5@la-liberte.mb.ca

L'Association manitobaine du patrimoine francophone et métis (AMPFM) travaille présentement à rendre plus présent le patrimoine en région, grâce à son projet d'inventaire en milieu rural.

« Notre but est de conscientiser le public francophone sur la richesse patrimoniale de leurs communautés, indique la présidente de l'AMPFM, Diane Dornez-Laxdal. Nous avons obtenu une subvention de 15 000 $ de Patrimoine canadien, somme qui nous a permis d'embaucher un chercheur, Lucien Chaput, qui a déjà effectué des visites à Saint-Georges. Or, un décès dans la famille l'a empêché de continuer les travaux. Alors nous sommes présentement à la recherche d'un autre chercheur qui visitera Saint-Claude et Saint-Pierre-Jolys, pour ensuite préparer un répertoire des richesses historiques des trois communautés. Une fois les travaux complétés, nous pourrons partager les résultats sur le site Internet de l'AMPFM, également en développement. »

Selon Lucien Chaput, le public sous-estime la grande variété des sites d'intérêt historique en région. « Les églises, cimetières, anciennes écoles, résidences, fermes historiques, usines et plaques commémoratives sont souvent à quelques pas de nos résidences, indique-t-il. Ils passent inaperçus. Or, leur potentiel pour le rayonnement de la francophonie et pour une prise de conscience de l'histoire du fait français au Manitoba est énorme. »

Le chercheur se dit par ailleurs fasciné par les découvertes qu'il a faites à Saint-Georges et le long de la rivière Winnipeg. « En plus de visiter les sites historiques, j'ai parlé à de nombreux anciens de Saint-Georges, indique-t-il. Ils sont une mine d'informations sur le développement de la région. »

En 2012, l'AMPFM compte répertorier des sites semblables le long de la rivière-aux-Rats (Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo) et du cours d'eau dans la région de Saint-Claude que les Métis nommaient la Rivière-des-Îlets-des-Bois, aujourd'hui désigné rivière Boyne. « C'est utile et fascinant d'explorer l'histoire d'une région en fonction des cours d'eau, indique Lucien Chaput. Les rivières, qui étaient tellement importantes pour les explorateurs comme La Vérendrye et les premiers habitants des régions, nous placent dans l'époque de la fondation des communautés. Elles nous offrent une différente perspective. »



Archives La Liberté

Diane Dornez-Laxdal.

Le site Internet de l'AMPFM ne sera qu'un premier moyen de faire connaître davantage ces lieux historiques. « On pourrait facile - ment faire appel aux codes QR des téléphones intelligents pour fournir des renseignements aux gens qui visitent les lieux, indique Lucien Chaput. Et pour faciliter les tournées historiques, on pourrait aussi se servir du repérage par GPS. »

Fondée en 2007, l'AMPFM a pour mandat la promotion de l'établissement et du développement d'organismes voués à la préservation et à la promotion du patrimoine, tant au milieu rural qu'urbain.

POLICE

Sainte-Anne à Lorette

Trois mois après la demande déposée par le District urbain local (DUL) de Lorette à la Ville de Sainte-Anne pour pouvoir emprunter son service de police municipale, le DUL de Lorette et la Ville de Sainte-Anne ont conclu, le 13 décembre, une entente d'un an.

« La police de Sainte-Anne va travailler de 30 à 40 heures par semaine pour le DUL de Lorette, payable à l'heure », indique le maire de Sainte-Anne, Bernard Vermette. Entre autres, la police de Sainte-Anne gèrera le trafic à Lorette car 4 000 voitures traversent le village chaque jour en moyenne, parfois à près de 100 km/heures au lieu du 50 km/heures règlementaire.

« Le prêt de notre service de police n'aura pas d'impact sur Sainte-Anne, rassure Bernard Vermette. C'était très clair dans notre contrat avec le DUL de Lorette. Je fais confiance à notre chef de police, Marc Robichaud, pour y veiller. On va certainement embaucher des policiers supplémentaires. »

Pour que l'accord entre Sainte-Anne et le DUL de Lorette soit vraiment effectif, il doit toutefois d'abord être approuvé par le ministère provincial de la Justice. Le maire de Sainte-Anne espère recevoir l'approbation d'ici février 2012.

C. S.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons — SERVICES EN FRANÇAIS
RE/MAX
255-4204
www.danvermette.com

AFM PLOMBERIE & CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération
La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
RE/MAX
www.nicolemilner.com

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes, femmes et enfants
487-3687
Courriel
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca

Devenez fan de *La Liberté* sur Facebook

Alain Beaudette
294-1959
Résidence et Commercial
C'est le bon moment pour vendre.
À votre service!
REALTY EXECUTIVES PREMIERE

38 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Service en français | Servicio en español
RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
ROBIDOUX
ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

Eric's
Wedding & Party
Tent Rentals
Tables et chaises disponibles.
Réservez votre événement tôt!
295 2739
ericstentrentals@live.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 237-4823 ou 1 800 523-3355

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Salnave
Justin C. Zarnowski
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom ____________
Prénom ____________
Adresse ____________
Ville ____________ Province ____________
Code postal ____________ Téléphone ____________

Je choisis de payer par :
☐ Visa : ____________ Expiration : ______
☐ MasterCard : ____________ Expiration : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4